

L'ÉVOLUTION DU P.C.I.

M. Berlinguer recommande de ne plus se référer au marxisme-léninisme

LIBRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beauve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Abonnement 1,80 F par semaine...

Tarif des abonnements page 10

T D'HELSINKI

aire ?

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

de l'Etat aux hom...

de M. Kovalev...

Les États-Unis et l'Amérique latine

Élections pour rien en Bolivie

Jeter le gant sur un des premiers de la balance a été permis au général Juan Pereda...

Aborder dans un climat de réconciliation nationale 1979 (centenaire de la découverte du continent américain)...

A Washington, d'autre part, on n'est pas satisfait. Le gouvernement de M. Carter...

Trois officiers chiliens inculpés à Washington pour l'assassinat d'Orlando Letelier

La justice américaine a, le mardi 1er août, inculpé trois officiers chiliens...

Bien que la demande d'extradition qui doit être déposée au département d'Etat...

Paris expulse trois membres de l'ambassade d'Irak et demande à Bagdad de les poursuivre

Convertis par l'immunité diplomatique, les trois membres de l'ambassade de la République d'Irak...

La garde à vue des trois membres de l'ambassade doit s'achever ce mercredi dans la soirée...

Mardi soir 1er août l'éventualité d'une remise en liberté de ces trois membres de l'ambassade d'Irak...

An moment où les inspecteurs se préparaient à l'emmener, des membres de l'ambassade ont fait feu...

Trois membres de l'ambassade qui ont participé à la fusillade ont été placés sur-le-champ en garde à vue.

Leur statut diplomatique leur conférant l'immunité de juridiction pénale, les autorités françaises ont décidé leur expulsion immédiate...

La sidérurgie se prépare à des décisions douloureuses

La sidérurgie française sera de nouveau sur la sellette à la rentrée. Confrontée à une crise sans précédent...

Quant à l'auteur de la prise d'otages, qui serait Ahmed Hammani, frère de Saïd Hammani...

Le consulat d'Irak à Karachi (Pakistan) a, d'autre part, été attaqué ce mercredi matin...

Attentat à Karachi

À Londres, les deux suspects impliqués dans l'attentat manqué contre l'ambassade d'Irak...

Le consulat d'Irak à Karachi (Pakistan) a, d'autre part, été attaqué ce mercredi matin...

Le consulat d'Irak à Karachi (Pakistan) a, d'autre part, été attaqué ce mercredi matin...

AU JOUR LE JOUR ÉCHANGES

ÉCHANGES

Dites-le vite...

Les querelles, les états d'âme de M. Chirac, Locoutet et autres...

Le langage qu'on leur tient ne tend qu'à leur inspirer la crainte matérielle de perdre ce qu'ils ont.

Le jeudi 3 août M. GISCARD D'ESTAING SE REND EN BRETAGNE POUR « CONTROLER » LES MESURES DE PRÉVENTION CONTRE LA POLLUTION MARINE

Le jeudi 3 août M. GISCARD D'ESTAING SE REND EN BRETAGNE POUR « CONTROLER » LES MESURES DE PRÉVENTION CONTRE LA POLLUTION MARINE

EXPRESSIONNISTES ABSTRAITS A WASHINGTON

Les nouveaux venus du milieu du siècle

Les « expressionnistes abstraits » de New-York à la National Gallery de Washington...

Rotko, en gris et marron; enfin, treize sculptures de David Smith pour le festival de Spolète.

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

agne

FEMMES

Travail : une nouvelle donne

« TRAVAIL » est un mot d'homme. Ils nous l'ont imposé comme tant d'autres qui fondent sur nous à l'improviste à tous les coins de notre vie : veuve, primipare, que sais-je ? Ces mots-là pèsent si lourd que nous ne pouvons pas les soulever ; comme les Tables de Loi, ils sont de pierre et portent gravés les commandements de l'homme. Il nous faut tout en prendre, ou laisser tout. Le mot travail a, quelque part, à faire avec la Loi : il n'est pas maniable.

autre histoire. Désir et Refus sont les pôles autour de quoi s'enroule la parole de chacune. Ce qui se dit là ? — cette plainte de toutes les femmes — et est, espoir, et la source murée depuis si longtemps qui voudrait tant venir au jour.

Et on ne peut plus guère aujourd'hui dans l'entreprise, on n'y meurt plus de fatigue, de contrainte ou peut-être d'ennui. Quelques choses d'autres sont commandées d'arriver : les portes se sont ouvertes. Ceux du dehors des jeunes, des femmes, des vieux — ne peuvent-ils vouloir s'y engouffrer. N'agissent-ils pas de travail, l'entreprise en devient citadelle. Carnés par le chômage, elle se cicatrise et se « dégraisse ». Le ministre du travail est toujours un homme.

vous, les hommes, puisque c'est vous qui avez rendu possible ? On peut prévoir aujourd'hui autrement que depuis la nuit des temps : ce qui réclamait des mois d'apprentissage, à un typographe demandé aujourd'hui quelques gestes de déclic ; et d'autres les longues années de spécialisation médicale s'évanouissent devant le programme informé d'une boîte électronique entre les mains d'un simple citoyen averti.

Europe : cœur et douceur

NOUS sommes vingt-six millions de Françaises, nous produisons 20 % du P.N.B. Multiplions ces chiffres par six, par sept ou par douze et nous obtenons les femmes espagnoles, portugaises, italiennes, grecques, belges, polonaises, des Européennes avec lesquelles il faudra compter.

On chimique tes nos familles dans un camp de soléil, devenu soudain un camp de la mort, on stigmatisait à jamais, dans le ventre de nos compagnes de Sèvres, l'avenir de nos sociétés et de l'humanité : nos enfants.

Les manuels scolaires renforcent les stéréotypes sur le rôle des femmes

« Réviser les manuels scolaires afin qu'ils soient dominés par une image de la femme », c'est l'objectif d'un mémoire adressé à M. Christian Beullac, ministre de l'Éducation par l'Union des femmes françaises (U.F.F.), qui affirme regrouper près de cent trente mille femmes. Ce mémoire s'appuie sur une enquête qui a été faite par l'U.F.F. sur une cinquantaine de manuels actuellement utilisés dans l'enseignement élémentaire.

Il y a aussi, c'est vrai, des femmes chefs d'entreprise, ou cadres supérieurs. Mais ces mots-là n'ont pas de féminin. Si la femme veut les porter, elle se doit de se démasculiniser. Elle se doit de devenir porte-parole. Porteuse de la parole de l'homme. Pas de la nôtre.

Un matin prochain, c'est nous qui serons. Nous allons prendre les mots travail, entreprise, et nous allons les démasculiner, les retourner, les enchanter. Nous ferons du travail // la trève elle — action et fête. Nous ouvrirons, à côté de vos chantiers où tout est bruit, béton, artifices, affrontement, des espaces où nous pourrions silencer nos voix au bord des rivières.

Adapter notre manière de vivre

« A l'aube étrange du troisième millénaire » (1), nous devons, sans distinction de sexe, adapter notre manière de vivre et suivre une évolution comparable à celle qu'ont connue les hommes et les femmes de la préhistoire. Dans ce monde engendré par les ordinateurs, nous devons inventer des sociétés où plutôt des styles de vie nouvelles à visage humain. Oui, les indices économiques ne suffisent plus à notre bonheur social. Le produit national brut égoïste plus haut n'est plus notre Saint-Grail.

qui, selon l'image de Glona, nous couperait le cou avec sa coupe-ongles, qu'elle a y prendre à cent fois !. Contraire ceux qui nous raillent encore au rang du cas social, contre celles enfin qui se refusent à prendre dans ce monde où nous sommes en train de naître, les responsables qui sont les nôtres.

ADIEU CALIFORNIE par Alistair MacLean

Convaincu de la culpabilité du chef de la police de Sacramento, Donahue, dans le vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages qui a lieu à la centrale de Sacramento, le sergent Ryder, aide de son fils Jeff, est allé perquisitionner chez lui après l'avoir asseuré et bilblonné. Cinq minutes leur ont suffi pour trouver un véritable arsenal, dont deux Kalachnikov, et 1000 dollars en petites coupures.

par contre, rapprochant (entre le prochain et physique) le juge de sa violation de loi, c'était leur expression expérimetale à l'un et à l'autre, ainsi que l'éclaircissement comique de leurs yeux : mimiques qui n'ont rien de surprenant chez deux personnes soûlées, confrontées à deux hommes enroués, chacun un revolver à la main. Toutefois, la similitude des visages se dissipa rapidement, l'expression de la fille se muant peu à peu en un air de culpabilité craintive, alors que le visage du juge, comme on pouvait s'y attendre, se transformait progressivement en portrait de la vertu outragée.

« Ivanhoe ? Il me semble qu'Ivanov, comprendrait mieux Russe ? » — Mais je parviens bien que vos parents ne l'étaient pas.

menottes qui, jusqu'à tout récemment, avaient appartenu au chef de la police. Au moment même où il fixa le poignet droit de la fille à une des colonnes du lit, au moyen d'une autre poignée gauche de LeWinter et l'autre colonne. Le troisième poignet, passé à travers le trou d'un barreau de la tête du lit, servit à joindre le poignet gauche de Bettina au poignet droit du juge. Comme bâillons, ils employèrent des tasses d'oreiller ; avant de nouer le bâillon du juge, Ryder lui dit :

Celui qui enclenche ou déclenche un signal d'alarme dans le bureau du shérif local.

© Copyright Librairie Arthème Fayard et Le Monde. Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

Après son entretien avec M. Giscard d'Estaing

M. Bouteflika se félicite du rôle de la France dans la recherche d'une solution saharienne

M. Abdelkader Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, a été reçu pendant une heure et demie par M. Valéry Giscard d'Estaing, le mardi 1er août. En quittant l'Élysée, M. Bouteflika a longuement répondu aux questions des journalistes : « Je me félicite tout d'abord de l'intérêt de la France à rechercher une solution. Je me félicite d'autant plus que c'est exactement comme cela que nous avons toujours imaginé le rôle de la France dans la région. »

M. Bouteflika a poursuivi : « La France a des intérêts importants avec chacun des pays sahariens. Ces intérêts sont anciens. (...) Parce que c'est un pays méditerranéen, parce qu'il y a des intérêts, parce que c'est un membre permanent du Conseil de sécurité et parce que d'autres raisons — que dit-on, j'allais dire le cœur et la raison, sous la, nous avons toujours espéré que la France puisse jouer la qualité de ses rapports et de ses liens avec les uns et avec les autres, et essayer de faire remonter la paix sur la base de la justice. (...) »

« La France ne préjuge pas des solutions à venir. Elle cherche les moyens de faire aboutir le problème à une solution juste, qui puisse satisfaire des uns et les droits légitimes des autres et les intérêts non moins légitimes des autres. »

M. Bouteflika s'est refusé à évaluer le délai dans lequel cette solution pourrait intervenir, mais il a indiqué que l'Algérie ferait tout ce qui est possible pour accélérer « la coopération » (des relations franco-algériennes). « La France et l'Algérie, a-t-il dit, ne reconnaissent que les frontières internationales reconnues de la Mauritanie, c'est-à-dire les frontières de 1960 : voilà un point d'accord. Je crois que la France a toujours été pour l'autodétermination des peuples de la région saharienne. La France a toujours été pour une consultation démocratique : voilà un autre aspect qui peut être un dénominateur commun de notre approche. La France a-t-elle intérêt à ce que les pays et les peuples avec les-

LA SITUATION AU LIBAN

Beyrouth-Ouest est atteint par des tirs d'armes lourdes

De notre correspondant

Beyrouth. — Alors que le gouvernement libanais s'efforce, toujours en vain, d'obtenir le libre passage du détachement de l'armée envoyée au Sud à travers le secteur conservateur-chrétien de la zone frontalière, Beyrouth a connu, mardi 1er août, une escalade de la violence dont l'origine n'est pas établie. Incidents fortuits ou nouvelle dimension de la crise ? Trois obus sont tombés à une heure d'intervalle entre 17 h. 20 et 19 h. 30, à Beyrouth-Ouest (palestino-progressiste), dans le quartier de Mazraa. Ils ont fait trois morts et trente-deux blessés parmi les passants, ainsi que deux blessés parmi les soldats israéliens de la FAD. Peu auparavant, les plages confiné des hôtels Coral Beach et Summerland, dans le quartier de Jnah, étaient arrosées de rafales de mitrailleuses lourdes. Une centaine de balles faisaient voler le sable parmi les baigneurs pris de panique. On devait évacuer trois blessés graves. Un communiqué de la FAD précisait que les projectiles, de calibre 500, avaient atteint les plages « en fin de parcours », ce qui laisse penser qu'ils étaient très loin, d'un côté comme de l'autre, de la zone de la capitale, plus précisément des banlieues de Hazmieh et Hadeth, qui se trouvent juste en face. L'accusation est formée en clair mardi par les journaux palestino-progressistes à propos des deux incidents.

Jérusalem continue de s'opposer à l'installation de l'armée au Sud

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël suit « avec la plus grande attention » les développements de la situation au sud du Liban. L'armée sur place d'un premier contingent de l'armée régulière libanaise place les autorités devant un dilemme. En principe, elle devrait satisfaire Jérusalem, qui a toujours réclamé des accords sous la souveraineté libanaise de l'ensemble du territoire de l'Etat voisin. Toutefois, les autorités israéliennes s'opposent au déploiement de l'armée en masse dans la zone chrétienne. L'armée israélienne, en effet, estime avoir de bonnes raisons de croire que les soldats libanais rejoindraient des unités de Damas et non de Beyrouth.

UN COLLOQUE ISRAËLO-ARABE

Un Etat palestinien est-il concevable ?

De notre correspondant

Jérusalem. — Sur le thème « Un Etat palestinien est-il concevable ? », le premier symposium israélo-arabe à se tenir en Israël vient d'être organisé à la suite d'une initiative de journalistes juifs et arabes, de la radio diffusion israélienne et des journaux Al-Hachshar (Mapam) et Al-Anba (arabe de Jérusalem-est). Cent cinquante universitaires et intellectuels de gauche, dont un tiers d'Arabes d'Israël, ont participé à la rencontre dans la cadre champêtre et profane du rapprochement du kibboutz Maksohon, près de l'abbaye de Latroun.

En déclarant que les Palestiniens avaient fini par acquiescer la conviction que l'honneur arabe peut être défendu autrement que par la guerre, M. Hafez Nazai, chef du département Proche-Orient à l'université de Bir-Zeit, près de Ramallah, a donné le ton du colloque : « Parallèlement, a-t-il ajouté, les Israéliens, s'ils veulent la paix, ne peuvent pas faire abstraction de l'existence du peuple palestinien et de l'O.L.P., qui le représente. Un Etat palestinien, non seulement ne représentera pas un danger pour Israël mais assurera au contraire les Israéliens d'une sécurité beaucoup plus grande, car il mettra un terme à des décennies de frustration. La dignité retrouvée, liée à la multitude des problèmes économiques et sociaux qu'il devra affronter, détournera sa petite tête de toute idée belliqueuse », a assuré M. Nazai, en affichant un optimisme nullement partagé par l'anthropologue Shari Canahan, Arabe israélien, professeur à l'université de Bir-Zeit.

Pour ce dernier, les obstacles psychologiques qui séparent les deux peuples sont trop grands pour permettre une coexistence pacifique entre deux Etats indépendants en Palestine. L'antagonisme fondamental, selon M. Canahan, serait alimenté par la jalousie du petit Etat palestinien devant la puissance disproportionnée de son voisin occidental. Ce complexe Israël perpétuellement de l'Etat d'Israël un bouc émissaire sur lequel le nouvel Etat pourrait aisément rejeter tous ses échecs. Le mode vivendi est-il donc impossible ? De nombreux participants se sont inscrits en faux contre cette sombre description de la situation. Rejetant l'idée d'un Etat palestinien indépendant dans les territoires évacués par Israël, l'orientaliste Yehoshua Porot s'est fait le porte-parole de la solution jordanienne. « C'est-à-dire d'une entité liée organiquement au royaume hachémite, car « un Etat palestinien indépendant pourrait servir pour les terroristes qui opèrent déjà en Israël d'encadrement base de départ pour des opérations encore beaucoup plus meurtrières ». Pour sa part, le professeur Yehassai Harkadi, ancien chef des renseignements de l'armée, et plus récemment conseiller de M. Rabin pour les questions de sécurité, n'a pas rejeté le projet d'un Etat palestinien, mais il le juge pratiquement « irréalisable ».

A l'exception des trois conférenciers de l'université de Bir-Zeit et d'un journaliste, les intellectuels des territoires occupés n'étaient pas au rendez-vous. Mais, compte tenu de l'atmosphère de l'événement, les organisateurs espèrent qu'ils parviendront à vaincre leur réticence pour participer à la prochaine rencontre d'intellectuels israélo-arabes déjà en préparation. (Intérim.)

Ethiopie

L'armée d'Addis-Abeba continue sa progression en Érythrée

Correspondance

La radio éthiopienne a annoncé, mardi 1er août, le reprise par l'armée d'Addis-Abeba de trois localités érythréennes, Diga, Segenicia et Arera, à 50 kilomètres au sud-ouest d'Asmara, capitale de la province. (A.F.P., Reuters).

Khartoum. — Après avoir repris les principales villes tenues par les forces de libération de l'Érythrée (F.L.E.), les forces éthiopiennes poursuivent leur progression en direction d'Agordat. Ses revers ont contraint le F.L.E. à abandonner les centres urbains et à revenir à la tactique de guérilla qui était la sienne, il y a deux ans.

La « percée » éthiopienne est le résultat de plusieurs offensives simultanées lancées à partir des provinces du Tigré et de Gondar. Selon les mouvements érythréens, la campagne de « reconquête » de la province mobilise près de deux cent mille hommes. Il n'existe, ajoutent-ils, aucune preuve d'une participation aux combats de quelques milliers de soldats cubains dont le présence est signalée derrière les lignes gouvernementales.

En outre, le Front populaire de libération de l'Érythrée (F.P.L.E.), qui contrôle l'essentiel de la zone montagneuse, affirme qu'aucun combat ne s'y déroule depuis deux semaines. Il dément la reprise par l'armée éthiopienne du port de Massawa et de plusieurs villages proches d'Asmara, capitale de la province encerclée par les maquisards.

À ses chances de résister à l'offensive. Avant d'abandonner le terrain, le F.L.E. a, pour sa part, détruit tout l'équipement militaire laissé sur place. Il continue d'ailleurs de contrôler la région environnant Tessenet. Quant aux unités qui ravitaillent l'armée érythréenne, ils sont la cible d'attaques incessantes de la part du Front populaire de libération du Tigré qui coopère avec les deux mouvements érythréens. Il reste maintenant à savoir si les revers militaires subis par le F.L.E. ébranleront — ou non — la fragile unité entre les deux fronts érythréens, consolidés après l'accord de coopération qui a été, en avril dernier, la création d'un commandement conjoint.

Dan CONNELL.

Nous vous en conjurons, faites cesser le massacre des Chrétiens du Liban !

Les populations chrétiennes de Beyrouth, et non pas seulement les quartiers abritant les milices armées, sont encore les cibles systématiques de l'artillerie syrienne. Les morts et les victimes se comptent par milliers. Et le monde entier paraît silencieux devant ce crime qui n'est pas un crime gratuit et dont on connaît les mobiles.

Les erreurs, les fautes de uns — les phalangistes armés — ne sauraient servir d'excuse ou de prétexte aux autres venus d'un pays voisin — supposé « frère » — Les Français ont connu jadis cette odieuse manière de répandre la terreur.

Les Syriens en font le moyen de réaliser leur but inavoué : la partition puis l'annexion du Liban ; leur cynisme les condamne à l'échec devant le monde entier.

Dans ces dramatiques circonstances, il n'est pas supportable aux amis du Liban d'entendre le Chef du Gouvernement d'un Etat agresseur prétendre jouer les défenseurs d'une Communauté menacée de destruction. L'appel ambigu de M. Begin, et l'impudence qu'il a de solliciter plus spécialement la France, ne sauraient tromper quiconque, particulièrement dans notre pays qui fut le protecteur du Liban et toujours son ami.

La France est engagée plus que tout autre au côté du Liban et n'a à recevoir de leçons de personne encore moins de l'un des agresseurs.

Tous les Libanais, Chrétiens victimes d'aujourd'hui, et Musulmans victimes de l'armée syrienne en 1976, sont mis en cause par le drame actuel de l'une de leur communauté.

A tous les Libanais plongés dans le drame, l'Association France Nouveau Liban exprime une nouvelle fois sa compassion profonde et leur adresse un message d'espoir pour qu'ils refassent leur Unité et réaffirment la Souveraineté et l'Intégrité du Liban dans la Liberté.

La France ne manquera pas au Liban.

Son gouvernement, nous l'espérons et nous le souhaitons instamment, devra agir encore pour que puisse s'engager en pays neutre, à l'abri de la terreur, les dialogues nécessaires entre ceux qui s'affrontent par groupes armés interposés en territoire libanais.

Dialogues aussi entre le Gouvernement libanais exangue, et les chefs politiques chrétiens et musulmans, présents, exilés, ou réduits au silence par la force d'occupation syrienne.

C'est urgent, au nom de notre peuple, pour le peuple libanais notre irremplaçable ami.

France Nouveau Liban

Pour vous associer à notre lutte et pour soutenir les victimes du drame libanais, l'Association reçoit les dons au CCP Paris 21830 74M 2 rue de Saint-Simon 75007 PARIS.



Le résultat de plusieurs offensives simultanées lancées à partir des provinces du Tigré et de Gondar.



Des tirs ont été dirigés, mardi 1er août dans la soirée, par les forces chrétiennes-conservatrices du commandant Saad Haddad, sur des unités de la force indisciplinée des Nations unies au Liban (FINUL).

Nous vous en conjurons, faites cesser le massacre des Chrétiens du Liban !

Les populations chrétiennes de Beyrouth, et non pas seulement les quartiers abritant les milices armées, sont encore les cibles systématiques de l'artillerie syrienne. Les morts et les victimes se comptent par milliers. Et le monde entier paraît silencieux devant ce crime qui n'est pas un crime gratuit et dont on connaît les mobiles.

Les erreurs, les fautes de uns — les phalangistes armés — ne sauraient servir d'excuse ou de prétexte aux autres venus d'un pays voisin — supposé « frère » — Les Français ont connu jadis cette odieuse manière de répandre la terreur.

Les Syriens en font le moyen de réaliser leur but inavoué : la partition puis l'annexion du Liban ; leur cynisme les condamne à l'échec devant le monde entier.

Dans ces dramatiques circonstances, il n'est pas supportable aux amis du Liban d'entendre le Chef du Gouvernement d'un Etat agresseur prétendre jouer les défenseurs d'une Communauté menacée de destruction. L'appel ambigu de M. Begin, et l'impudence qu'il a de solliciter plus spécialement la France, ne sauraient tromper quiconque, particulièrement dans notre pays qui fut le protecteur du Liban et toujours son ami.

La France est engagée plus que tout autre au côté du Liban et n'a à recevoir de leçons de personne encore moins de l'un des agresseurs.

Tous les Libanais, Chrétiens victimes d'aujourd'hui, et Musulmans victimes de l'armée syrienne en 1976, sont mis en cause par le drame actuel de l'une de leur communauté.

A tous les Libanais plongés dans le drame, l'Association France Nouveau Liban exprime une nouvelle fois sa compassion profonde et leur adresse un message d'espoir pour qu'ils refassent leur Unité et réaffirment la Souveraineté et l'Intégrité du Liban dans la Liberté.

La France ne manquera pas au Liban.

Son gouvernement, nous l'espérons et nous le souhaitons instamment, devra agir encore pour que puisse s'engager en pays neutre, à l'abri de la terreur, les dialogues nécessaires entre ceux qui s'affrontent par groupes armés interposés en territoire libanais.

Dialogues aussi entre le Gouvernement libanais exangue, et les chefs politiques chrétiens et musulmans, présents, exilés, ou réduits au silence par la force d'occupation syrienne.

C'est urgent, au nom de notre peuple, pour le peuple libanais notre irremplaçable ami.

France Nouveau Liban

Pour vous associer à notre lutte et pour soutenir les victimes du drame libanais, l'Association reçoit les dons au CCP Paris 21830 74M 2 rue de Saint-Simon 75007 PARIS.

EUROPE

L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Tribune internationale

L'agriculture espagnole : un épouvantail

par JUAN ANTONIO CREMADES SANZ PASTOR (*)

L'IMMENSE majorité des paysans espagnols doivent se demander, lorsqu'ils égrainent avec leur charro le sol argileux en faisant attention à ne pas trop arrosar le soc de peur d'être caudal de la terre sèche, pourquoi on craint tant l'agriculture espagnole dans un pays comme la France où il y a, de l'eau partout et où l'humus est dix fois plus épais que sur la plaine castillane.

Il suffit d'avoir survolé la France et l'Espagne pour réaliser à leurs justes limites les peurs créées dans certains milieux au sujet de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Le rapport fait au Sénat en 1977 sur les répercussions agricoles de la politique méditerranéenne de la C.E.E. (1) le reconnaît d'ailleurs bien volontiers lorsqu'il affirme que l'élargissement de la Communauté « ne pose pas de problèmes pour nos productions agricoles de base et peut même favoriser leurs débouchés ». En effet, la balance commerciale agricole de l'Espagne est déficitaire : les producteurs français de céréales, de maïs, de viande, de lait, ne pourraient que tirer profit de l'adhésion de l'Espagne à la Communauté, car ils se lanceraient à la conquête d'un marché largement orienté à l'heure actuelle vers l'Amérique.

Lorsque M. Jacques Chirac rejoint les inquiétudes du P.C.F. « au sujet des conséquences que l'adhésion de l'Espagne au Marché commun pourrait avoir pour le paysan français », il ne peut donc se réjouir qu'à ce que le rapport du Sénat qualifie de « culture spécialisée de nos régions méridionales (vins, fruits et légumes) ». Certes, dans ce domaine, la concurrence risque d'être forte. Mais là aussi, on ne doit pas se laisser aller à un trop grand alarmisme. Les conclusions du rapport du Sénat sur le danger que l'Espagne représenterait pour chacune de ces cultures sont édifiantes.

Pour les fruits, « il ne semble pas que la production fruitière espagnole dans son ensemble soit de nature à exercer une très forte pression sur le marché communautaire ». Le Sénat ne fait exception à ce principe général que pour les pêches, les poires et les raisins froids (2). Pour les légumes, le Sénat considère « que le marché est toujours difficile à l'exportation ». Il ajoute que « l'extrême éparpillement des produits et des quantités exportées permet de penser que le danger n'est peut-être aussi grand que certains l'imagine ». Le seul véritable danger concerne la tomate (3) !

ENFIN, quant aux vins, l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun peut avoir pour conséquence « d'inciter le commerce à rechercher les assemblages de vins de coupages espagnols avec de petits vins français, froids et secs ». Cela peut provoquer « une régression de la politique de qualité, dans la mesure où cette politique ne serait pas susceptible d'assurer une rentabilité suffisante aux producteurs français ». Mais les seules conséquences « immédiates et plus directes » concernent l'Italie : on peut envisager un déplacement des importations françaises de vin de l'Italie au profit de l'Espagne, car « les positions acquises par l'Italie sur le marché européen, qui ont fait passer les exportations italiennes de 2 à 12 millions d'hectolitres par an vers la C.E.E., sont trop récentes pour avoir fait oublier au commerce les qualités des vins de coupages espagnols, jugés plus surs et meilleurs » (4).

L'incidence de l'adhésion de l'Espagne au Marché commun agricole pourrait, en conséquence, être résumée de la manière suivante : pour le gros des exportations espagnoles actuelles vers la France, aucun problème n'est à craindre d'un point de vue économique, même si les produits ne sont pas cultivés en France ; pour beaucoup d'autres secteurs (lait, céréales, maïs, élevage), ce sont les agriculteurs français qui tirent avantage de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. ; seul en revanche le secteur de produits posent des problèmes et les possèdent-ils davantage à l'Italie qu'à la France.

Les producteurs français de pêches, de poires, de raisins froids, de tomates ou de vins de faible qualité devront donc trouver un état d'adaptation en vue de l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E. Des phénomènes semblables se retrouvent dans d'autres secteurs : si on étudie la liste des industries espagnoles qui devront changer de cap à cause de la percée que les industries françaises feront dès l'ouverture des frontières, on s'en rend compte. Mais face aux problèmes d'un nombre restreint d'industries, combien de perspectives favorables sont ouvertes au plus grand nombre d'agriculteurs français, aux éleveurs, aux industriels, y compris à ceux des régions méditerranéennes et des régions de montagne et d'industrie d'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon viennent de prendre parti en affirmant que « l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun rétablirait, pour l'industrie de ces trois régions, des conditions normales de concurrence avec les entreprises espagnoles » (5).

Dire que les quelques dizaines de milliers de paysans concernés ne doivent pas supporter seuls les conséquences d'un choix politique national semble évident. Exiger que l'Espagne s'associe aux études et aux décisions nécessaires pour que la transition se fasse avec le moins de traumatisme, serait raisonnable.

MAIS on constatera qu'on essaie de faire croire aux paysans que « nous n'avons aucune chance de lutter, nous Français, contre cette compétitivité incontrôlable », l'Espagnol moyen s'embourbe dans le « plus profond des désarrois. Pensant à la poésie d'Antonio Machado sur « ces terres du cœur de l'Espagne, qui sont tellement pauvres et tristes, qu'elles sont animées d'une âme », il se dit que, dans la majorité des secteurs de l'agriculture et de l'élevage, ce sont les paysans espagnols — esclaves de ces rares troupeaux qui réussissent à traverser les chaînes de montagne du nord de l'Espagne — qui ont tout à craindre de l'Europe verte.

Malgré les problèmes que va devoir affronter leur économie, les Espagnols ont choisi l'ouverture des frontières.

Lorsqu'ils attendent dire que l'entrée de l'Espagne « serait la fin de toutes nos ambitions européennes », ils se demandent donc s'il ne faudrait pas respecter la définition d'un grand dictionnaire français vieux de plusieurs siècles : « Espagne : royaume le plus méridional de l'Europe. » Quelles sont ces ambitions européennes qui passent par une mise à l'écart d'une partie de l'Europe ?

(*) Avocat au barreau de Madrid, président de la Chambre officielle de commerce d'Espagne à Paris.

(1) Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan et de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur les répercussions de la politique méditerranéenne de la C.E.E. pour les régions sud et la France, par MM. Edouard Pisani et Michel Sordal, annexé au procès verbal de la séance du 21 avril 1977.
(2) Page 83 du tome II.
(3) Page 100 du tome II.
(4) Page 88 du tome II.
(5) Rapport de la COFER, avril 1978, page 11.

M. Gustave Ansart (P.C.F.) juge « excessifs » les propos de M. Manuel Azcarate (P.C.E.)

M. Gustave Ansart, membre du bureau politique du P.C.F., député du Nord, a répondu, mercredi matin, au milieu de R.T.T., aux propos tenus mardi 31 juillet, à Madrid, par M. Manuel Azcarate, qui, au nom du parti communiste espagnol, avait jugé démagogique et électoral la campagne du P.C.F. contre l'adhésion de son pays dans la Communauté européenne (le Monde du 2 août).

Il a notamment déclaré : « Une politique nationale comme celle que nous défendons depuis des années ne peut être confondue avec une politique nationaliste (...). Notre politique est basée sur la défense des intérêts de notre pays, de son indépendance nationale et des intérêts des travailleurs. C'est ce qui motive notre position en toute circonstance. Je m'étonne que Manuel Azcarate ne comprenne pas une telle position. C'est un bon, un passionné défenseur des intérêts des travailleurs qui se soucie des intérêts de son pays, par-dessus les frontières, dans un même combat contre les multinationales, contre le grand capital (...). Notre politique est basée sur la démocratisation des institutions du marché commun (...). Je m'étonne de son un peu excessif de notre ami Azcarate. Ce ton passionné, ces propos excessifs ne prédisposent pas à une bonne discussion nécessaire entre partis frères ».

Italie

DANS UNE INTERVIEW A « LA REPUBBLICA »

M. Berlinguer plaide pour l'assouplissement du léninisme, le compromis historique et la construction européenne

De notre correspondant

Rome. — M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, a été interviewé par « la Repubblica » au sujet de son attitude à l'égard de la conception du léninisme et de l'analyse des problèmes de la gauche italienne dans une interview publiée le mercredi 2 août par le quotidien du parti socialiste la Repubblica.

Les communistes italiens sont-ils léninistes ? M. Berlinguer répond « Si léninisme signifie une série de méthodes, un ensemble de thèses rigides à appliquer strictement, alors nous ne sommes pas léninistes de cette façon. Selon M. Berlinguer, le P.C.I. se sent le prolongement du patrimoine (de Lénine), mais aussi la critique et l'interprétation. Il pense qu'il faut « ouvrir sans cesse la solidité des orientations théoriques et politiques » d'un parti. C'est pourquoi M. Berlinguer annonce la révision de l'article 5 des statuts du P.C.I., qui demande la participation de tous et d'appliquer les enseignements du marxisme-léninisme : « Cette formulation est inadéquate, reconnaît-il. Elle peut faire penser à un corps doctrinal, immuable et fermé (...). La formule « marxisme-léninisme » doit être remplacée par une autre, qui évoque mieux notre positionnement, notre attitude devant le congrès du P.C.I. devrait étudier cette remise à jour.

Le secrétaire général du parti communiste évoque également les rapports de l'Italie au socialisme et à certaines attitudes à l'égard de « ce qui semble que certains camarades socialistes » et pense à une « redistribution des forces qu'à l'extérieur de l'Europe, un renforcement général de toute la gauche », accuse M. Berlinguer, qui a été nouveau pour le « compromis historique ». En Italie, l'alternative de gauche n'est pas une solution stable, ni réaliste, dit-il. Il y a en Italie une question catholique spécifique et une question communiste. Il y a une classe ouvrière qui ne

est ni celle de l'Allemagne, de l'Angleterre ou de l'Amérique. En ce qui concerne le léninisme, il a été élaboré par un ensemble de forces qui l'on fait différente et plus avancée que toutes celles des autres pays capitalistes (...). Mais, dans le même temps, il existe en Italie le risque d'une coalition de forces modérées, conservatrices et de droite, réactionnaires, pouvant constituer une base de masse », ajoute M. Berlinguer.

Selon lui, « ce sont ces raisons qui justifient un compromis historique, et non le caractère léniniste du P.C.I. ». Ce compromis est « une responsabilité historique, dont l'Italie a besoin pour ses grandes transformations sociales, économiques et politiques ». Évoquant la participation de son parti à la majorité gouvernementale, M. Berlinguer affirme que si le programme économique mis au point par les principaux partis « est complet », le P.C.I. serait « prêt à sortir de la majorité ».

M. Enrico Berlinguer évoque enfin la question de l'Europe « Il faut miser sur l'Europe, estime-t-il, et sur son unité », même si « le processus d'intégration européenne s'accroît, actuellement du moins, essentiellement par des forces et des intérêts encore profondément liés aux structures capitalistes, que nous voulons transformer » (l'Int.).

Le projet de loi d'assiette, qui doit permettre la libération de huit mille détenus italiens et le classement de plusieurs centaines de milliers de procès, mais ne concerne pas les crimes et délits postérieurs à l'enlèvement d'Aldo Moro, a été adopté mardi soir par les députés, par 428 voix contre 89 et 17 « en blanc ». Ce texte porte sur les condamnations inférieures à trois ans de prison (quatre pour les personnes âgées et les mineurs) et sur la prescription des crimes de « corruption politique » (Corresp.).

Portugal

Le président Eanes se prononce en faveur d'une reconduction de la coalition entre le P.S. et les centristes

De notre correspondant

Lisbonne. — Le président de la République s'est adressé le 1^{er} août au pays, pour expliquer sa position face à la crise provoquée par la rupture de l'accord entre le P.S. et les centristes du C.D.S. et la chute du deuxième gouvernement constitutionnel de M. Soares. Le général Eanes s'est énoncé de la drôle et à l'écart toute solution « présidentielle ». Mais il a fixé un délai — jusqu'à la fin de la semaine — aux partis politiques pour choisir entre deux solutions : un gouvernement majoritaire à l'Assemblée, fondé sur un nouveau rapprochement entre le parti socialiste et le Centre démocratique et social, ou un gouvernement de la confiance exclusive du président de la République, constitué par des personnalités indépendantes et par des dirigeants politiques qui n'y siègeraient pas en tant que représentants du parti. Faute d'un accord sur l'une ou l'autre de ces deux positions, le président de la République prononcerait la dissolution immédiate du Parlement, convoquant des élections anticipées qui, selon la Constitution, auront lieu dans les trois mois.

Pour le chef de l'Etat, les partis politiques assumeraient dans cette dernière hypothèse, la lourde responsabilité d'une décision « instable ». Un projet de loi électorale déposé à la Chambre à la fin de l'année 1977 n'a, en effet, pas encore été voté. Socialistes et centristes ne se sont pas accordés sur ce point. Cette loi devait définir les règles pour les futurs recensement. Celui qui est actuellement en vigueur date de 1976 et s'il n'était pas actualisé, un million de personnes environ, qui sont en condition de voter juridiquement parlant, seraient empêchées de le faire.

Ces élections anticipées ne remplaceraient pas celles de 1976, celles de 1980 ; la révision constitutionnelle, prévue pour 1980, ne pourrait pas être faite par une assemblée élue avant cette date. Étant donné que les élections municipales auront lieu en 1979 et les présidentielles en 1981, le Portugal plongerait ainsi dans une situation économique et financière du pays ne permet pas.

Comme l'a souligné le général Eanes, le Portugal doit à l'étranger l'équivalent de 1 500 francs de dette par habitant, environ 1 % de la population active est en chômage, et le taux d'inflation (de plus de 30 %) est le plus élevé d'Europe.

Deux hypothèses

L'hypothèse d'un nouveau gouvernement P.S.-C.D.S. serait la « meilleure », a estimé le président de la République. Il a constaté, néanmoins, que les positions de part et d'autre, demeurent très rigides. Par la voix de son leader, M. Freitas Do Amaral, le C.D.S. s'est déclaré prêt à entamer des négociations avec les socialistes. Mais il insiste sur les exigences qu'il a formulées au début du mois de juillet, et qui ont été à l'origine de la crise (1). Le P.S., de son côté, n'écarter pas l'éventualité d'un dialogue. Mais il reste intransigeant sur les points les plus conflictuels : « Nous acceptons de discuter la politique de gouvernement, mais nous n'acceptons pas de discuter

JOSÉ REBELO.

(1) En particulier, il demande la démission du ministre socialiste de l'Agriculture, M. Luis Saiz, qu'il estime trop favorable aux positions communistes dans l'Alentejo.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

LE PREMIER MINISTRE, M. Pierre Elliott Trudeau, a annoncé mardi 1^{er} août que le gouvernement canadien allait réduire les dépenses publiques de 2 milliards de dollars, diminuer les impôts et supprimer le recrutement de nouveaux fonctionnaires, afin de stimuler l'économie et de permettre des créations d'emplois. — (U.P.J.).

Espagne

LE DROIT DE GREVE exprimé dans le projet de Constitution espagnole et législative la lutte des classes », estime le Cercle patronal dans un document remis mardi 1^{er} août à Madrid aux sénateurs espagnols. L'organisation patronale demande en substance aux sénateurs, qui étudieront dès la deuxième quinzaine d'août le projet constitutionnel approuvé par les députés, de ne pas inclure le droit de grève au chapitre des libertés fondamentales. Le Cercle patronal considère par ailleurs que la reconnaissance constitutionnelle de l'Espagne comme « Etat social et démocratique de droit » ouvre la voie à la socialisation des moyens de production et à l'autogestion « à tous les niveaux ». — (A.F.P.).

Indonésie

LE COLONEL ABDUL LATIF, qui fut l'un des principaux responsables du coup d'Etat manqué de 1965 (le Monde du 26 juillet) a été condamné à la prison à vie moins un an par un tribunal militaire. — (Reuters).

Maurice

LE MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS MAURICIENS organise une réunion d'information sur la situation politique dans l'île après l'emprisonnement pour trois mois de quatre membres du Mouvement militant mauricien (M.L.M.M.), dont deux députés (et non trois, comme nous l'avions annoncé dans nos éditions du 27 juillet). Cette réunion se tiendra le 8 août, à 17 h. 30, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17^e (1). Le Mouvement Indépendant des quatre détenus ont décliné une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention.

(1) Renforcements téléphoniques : 03-35-33 (9 h. - 14 h.).

Pologne

DIX VILLAGES DE LA REGION DE LUBLIN qui fait du 28 au 30 juillet, la grève des livraisons du lait à l'Etat. Ils

protestent ainsi contre le mode de calcul des cotisations au régime d'assurance-vieillesse, rendu obligatoire par une loi récente. Quarante deux cent cinquante mille paysans sont de surcroît, la grève des cotisations, plus élevées si le paysan ne remplit pas pleinement ses obligations de livraison de produits agricoles à l'Etat. Selon le KOR (Comité d'aide à la défense sociale), les paysans n'ont pas été consultés avant l'adoption de cette loi.

R.D.A.

L'ECONOMISTE CONTESTAIRE RUDOLF BAHRO, qui avait été emprisonné pendant huit ans de détention pour « espionnage », en raison des critiques qu'il avait formulées contre le régime de Eberlein-Est (le Monde daté 2-3 juillet), vu l'appel qu'il avait formulé devant la Cour suprême rejeté par celle-ci mardi 1^{er} août. Selon l'agence officielle allemande A.D.N., le tribunal a, en effet, estimé que la peine infligée à M. Bahro et correspond à la gravité de ses méfaits ». — (A.F.P.).

Somalie

LA CHINE s'est fermement opposée à la Somalie et soutient son combat pour

la sauvegarde de son indépendance et de sa souveraineté, a déclaré mardi 31 juillet à Mogadiscio, où elle se trouve en visite officielle, Mme Chen Meng-hua, vice-premier ministre chinois. — (A.F.P.).

Thaïlande

L'ARMÉE THAÏLANDAISE VA ACHETER POUR 1 MILLIARD DE DOLLARS D'ARMEMENTS NOUVEAUX avant la fin de l'année, écrit le Bangkok Post du 1^{er} août, qui cite des sources militaires. Il s'agit de plus de trois cent cinquante blindés américains et britanniques, d'avions de chasse et de reconnaissance, et de trois vedettes lance-missiles. — (A.F.P.).

Zaire

LE PRÉSIDENT MOBUTU a reçu l'engagement, mardi 1^{er} août à Kinshasa, M. Simonet, ministre belge des Affaires étrangères. Ce dernier a souligné la volonté de son pays de venir en aide au Zaire, notamment dans le cadre du « plan Mobutu » de stabilisation et de relance économique. Il a souhaité le concours « d'autres pays occidentaux ». Pour sa part, le général Mobutu a déploré de voir la Belgique « trop peu disposée à comprendre les problèmes de son pays ». — (A.F.P.).

RÉOUVERTURE DE LA LIBRAIRIE DU GLOBE
2, RUE DE BUCI - 75006 PARIS
MERCREDI 16 AOÛT 1978.

Handwritten signature or stamp: *Al-Jawab*

Journal de 1978

EUROPE

AMÉRIQUES

Chypre

Un an sans Mgr Makarios

De notre correspondant.

Nicosie. — A Throni, près du monastère de Kyko, dans le massif du Troodos, les fleurs sont toujours fraîches sur la tombe de Mgr Makarios, un an après sa mort le 3 août 1977. Jeunes et vieux hommes, femmes et enfants défilent toujours quotidiennement devant la tombe de l'évêque défunct, en hommage au disparu qui fut, durant trente ans, leur chef spirituel et politique.

Un an après la mort de Mgr Makarios, le vide qu'il a laissé est ressenti de façon plus intense qu'au lendemain de sa mort. Il est vrai que son successeur, le président Spyros Kyriakou, qui fut un de ses plus proches collaborateurs pendant plusieurs années, ne laisse passer aucune occasion de déclarer que son action a été guidée par la politique de Mgr Makarios.

Samedi 29 juillet encore, M. Kyriakou soulignait dans un discours prononcé à Paphos, qu'il avait eu un long entretien avec l'évêque quelques jours avant sa mort, qu'il avait compris très bien ses intentions et qu'il les appliquait fidèlement, s'agissant en particulier de la recherche du progrès économique et de la stabilité politique.

Peut-on dire, aujourd'hui, que cette stabilisation ait été obtenue? Différents éléments obligent à nuancer la réponse à cette question.

M. Glafcos Cléristis, chef du Rassemblement démocratique (droite), s'est retiré du conseil national qu'il dirige depuis les partis politiques et exerce un rôle consultatif auprès du chef de l'Etat — pour exprimer son désaccord avec la politique du président Kyriakou en ce qui concerne le problème de Chypre et la composition du gouvernement.

Plus récemment, le négociateur chypriote grec aux pourparlers intercommunautaires, M. Tassos Papadopoulos, a été démis de ses fonctions par M. Kyriakou (16 août 1978). M. Papadopoulos ne cache pas ses divergences avec le président de la République, qui, affirme-t-il, n'est pas investi de la même confiance que Mgr Makarios, le

président actuel étant aussi chef de parti.

Le président Kyriakou bénéficie, cependant de l'appui sans réserve de la gauche, qui approuve sa façon de traiter le problème chypriote. Celui-ci, un an après le décès de l'évêque, est caractérisé par l'absence de toute évolution et l'échec des efforts déployés pour trouver un règlement juste et viable. Les positions des deux parties restent diamétralement opposées, et le dialogue entre les deux communautés est complètement interrompu. Les Chypriotes grecs réclament toujours un règlement fondé sur les résolutions votées par l'ONU, qui demandaient notamment le retrait des troupes étrangères et le retour des deux cent mille réfugiés chypriotes grecs dans leurs foyers.

Au contraire, la minorité turque, qui constitue quelque 18 % de la population de l'île, réclame une solution renforçant le statut quo et consistant en un partage de l'île. A Nicosie, personne ne doute que le problème chypriote traverse une phase particulièrement critique, d'autant que les efforts déployés par les Chypriotes grecs pour affronter cette crise sont entravés par les divergences existant entre eux. Ces divergences existent, certes, du temps de Mgr Makarios; mais son charisme avait permis à l'évêque de surmonter les difficultés et de maintenir l'unité nationale.

Le président Kyriakou y parviendra-t-il à son tour? Ce n'est pas chose facile. Dans un discours prononcé lors des funérailles de Mgr Makarios, le 9 août 1977, M. Constantin Tsoucos, président de la République de Grèce, déclarait: « Le vide créé par cette disparition devrait être comblé par la participation collective à la recherche d'une solution collective à la lutte » signifie la mobilisation de tous, chacun dans le rôle qui lui convient, estimant aujourd'hui la mort de Mgr Makarios, les admettent que les forces de Chypre sont limitées, et que le pays ne peut suffire à la tâche d'un neutraliser ou d'un écartier l'ennemi.

D. A.

Union soviétique

Les négociations sur la libération d'Anatole Tchcharansky auraient atteint un « stade décisif »

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — L'activité juif et défenseur des droits de l'homme, Anatole Tchcharansky, condamné le 14 juillet dernier à trois ans de détention par un tribunal de Moscou, pourrait être prochainement libéré et autorisé à émigrer en Israël dans le cadre d'un échange de prisonniers entre l'Est et l'Ouest. Des négociations en ce sens seraient actuellement en cours entre Moscou, Washington, Berlin-Est et Tel-Aviv (dernières éditions du Monde du 2 août).

Ces tractations se dérouleraient par l'intermédiaire de M. Flatto, l'ancien ministre israélien et député de ce dernier, Mme Aviva Rubin, fait depuis quelque temps la navette entre Moscou, Berlin,

Tel-Aviv et Vienne, où elle a confirmé, mardi 1er août, l'existence de ces contacts. M. Flatto, le pourparlier concernant l'échange d'Anatole Tchcharansky, aurait atteint un « stade décisif ». Elle attendrait en ce moment à Vienne de nouvelles instructions de M. Flatto Sharon avant de poursuivre les pourparlers en son nom.

L'un des contacts de Mme Rubin pourrait être l'ancien allemand Wolfgang Vogel, lequel représente généralement son gouvernement dans les affaires de rachat de prisonniers entre la R.F.A. et la R.D.A. Si elle parait avoir été évoquée, l'idée d'un échange entre Anatole Tchcharansky et l'espion allemand Guillaume, actuellement détenu en R.F.A., se heurterait à de sérieuses difficultés en raison de l'opposition du chancelier Helmut Schmidt. Un démenti catégorique a été opposé à la possibilité d'un tel échange, mardi 1er août, en fin d'après-midi, par un porte-parole du ministère ouest-allemand de la Justice.

C'est notamment par l'intermédiaire de M. Vogel que M. Flatto Sharon avait réussi à mettre au point en avril dernier une opération triangulaire qui avait permis la libération d'un Israélien emprisonné au Mozambique d'un étudiant américain Alan Van Norman, condamné à Berlin-Est pour avoir aidé des Allemands de l'Est à passer à l'Ouest, et l'espion communiste Robert Thompson, incarcéré aux Etats-Unis.

Parallèlement aux efforts déployés pour obtenir la libération de M. Tchcharansky, Mme Rubin serait chargée par M. Flatto Sharon de négocier un échange de cinq ou six autres dissidents juifs soviétiques purgant actuellement une peine de camp ou de prison.

MANUEL LUCBERT.

[Aux Etats-Unis, la Maison Blanche s'est refusée à fournir un démenti ou à passer à l'Ouest, et l'espion communiste Robert Thompson, incarcéré aux Etats-Unis, serait chargé par M. Flatto Sharon de négocier un échange de cinq ou six autres dissidents juifs soviétiques purgant actuellement une peine de camp ou de prison.]

Suisse

LA CRÉATION D'UN CANTON DU JURA VA ÊTRE SOUMISE A RÉFÉRENDUM

(De notre correspondant.)

Berne. — Dans un discours prononcé le mardi 1er août à l'occasion de la fête nationale suisse, le président de la Confédération, M. Willi Ritschard, a invité ses compatriotes à répondre par « oui » ou « non » à la création d'un nouveau canton du Jura formé des trois districts francophones qui ont manifesté le désir de se séparer du canton de Berne. La révision constitutionnelle qu'implique la naissance de ce vingt-troisième membre de la Confédération helvétique sera soumise à référendum le 24 septembre prochain.

Si les principaux partis politiques sont favorables à la création d'un canton du Jura, les autorités s'efforcent de vaincre les dernières résistances encore perceptibles dans certains secteurs de la population, notamment en Suisse allemande.

« La fondation d'un nouveau canton », a déclaré M. Ritschard, « prouve que notre démocratie est vivante puisqu'elle est capable d'innover ». Faisant allusion aux incidents qui ont opposé les autonomistes jurassiens et leurs adversaires, il a ajouté: « Accepter le nouveau canton est la seule réponse qu'on puisse donner aux quelques fantômes qui hantent les auteurs de ces incidents. »

J.-C. B.

Etats-Unis

Trois officiers chiliens inculpés pour l'assassinat d'Orlando Letelier

(Suite de la première page.)

Survenant après la récente démission de dix-neuf des vingt et un généraux de l'aviation chiliennes hostiles à la destitution du général Leigh, commandant cette arme et membre de la junte, cette affaire attrahait un peu plus le régime du général Pinochet.

M. Sergio Fernandez, ministre chilien de l'intérieur, a ordonné, le mardi 1er août, à Santiago, la mise aux arrêts des trois officiers inculpés, dont le général Contreras. Quelques heures plus tôt, le Grand Jury (2) fédéral de Washington avait formellement inculpé l'ancien chef de la DINA, le colonel Pedro Espinosa, ancien directeur des opérations de cet organisme, et le capitaine Armando Fernandez, alors agent de la même DINA, de « complot d'assassinat ». Le département de la Justice américain a annoncé que « sous réserve de l'extradition de ces deux officiers, le message adressé à Santiago, le mardi 1er août, a été annoncé le 1er août par un communiqué du ministère chilien de l'intérieur, précisant qu'il ne faut pas y voir une « preuve de culpabilité ».

Précédemment, l'extradition, le général Contreras devra être jugé à la suite d'une plainte déposée la veille par les familles de son fils et de son frère. Le cas des trois officiers devra être examiné par la justice chilienne, qui décidera s'ils doivent, en vertu du traité de 1902 passé entre les deux pays, être extradés vers les Etats-Unis.

Le communiqué chilien rappelle que le président Augusto Pinochet avait condamné l'officier chilien « dès qu'il en avait eu connaissance ». « La coopération du gouvernement chilien a été déterminante pour la poursuite de l'enquête », comme l'a reconnu le secrétaire d'Etat nord-américain, précise en outre le ministère de l'intérieur.

Selon le F.B.I. américain, la bombe télécommandée qui fit sauter la voiture dans laquelle se trouvait Letelier et deux autres personnes — dont une citoyenne américaine, Mme Morfi, qui fut également tuée — avait été placée par des exilés chiliens anticarlistes recrutés par la DINA.



(Dessin de PLANTU.)

Les trois officiers chiliens et les quatre Chiliens auteurs de l'attentat risquent selon l'acte d'accusation, une peine de prison à perpétuité.

Le général Contreras a dirigé la DINA pendant les quatre années de son existence. Les premiers soupçons des enquêteurs américains se sont portés sur lui après la découverte d'un message qu'il avait envoyé en août 1975 au chef des services secrets (S.N.I.) du Brésil, le général Joao Baptista Figueiredo. Le général Contreras y exprimait son inquiétude devant le possible succès de M. Jimmy Carter et des démocrates à l'élection présidentielle américaine. « Nous avons également connaissance de l'appui réitéré des démocrates à Juscelino Kubitschek (président du Brésil de 1956 à 1961) et à Orlando Letelier, ce qui, dans l'avenir, pourrait influencer sérieusement sur la stabilité de l'Amérique du Sud », écrivait notamment le général Contreras. L'ancien président brésilien est mort dans un accident d'automobile en août 1976. Un mois plus tard, Letelier, exilé à Washington, était tué. La complétude officielle chilienne dans l'assassinat d'Orlando Letelier est un scandale qui échauffe directement le président

en 1975, au heures les plus tragiques, ministre des affaires étrangères, puis de l'intérieur et finalement de la défense.

Quand le putsch éclata, il fut arrêté, et c'est aux interventions pressantes des Etats-Unis et du Vénézuéla qu'il dut d'être exilé et de pouvoir s'installer à Washington où il avait conservé de nombreux amis.

L'enquête du F.B.I. avait d'abord permis d'obtenir du Chili l'extradition de Michael Townley, un Américain militant d'extrême droite, qui négocia la bienveillance de la justice de son pays en acceptant de « parler ». Très vite, la chaîne des complications, qui avait permis le recrutement d'un certain nombre de collaborateurs chiliens de la direction de la police politique et à l'entourage même du général Pinochet.

Les observateurs ont toujours souligné les conséquences politiques d'implications touchant le général Contreras, qui fut le proche collaborateur du président Pinochet. Le général Contreras a, certes, été contraint d'abandonner son poste. Mais Santiago est, désormais, confronté à une question d'une particulière gravité.

(2) Equivalant de la chambre des mises en accusation française.

Argentine

Un attentat dirigé contre l'amiral Lambruschi fait trois morts à Buenos-Aires

Buenos-Aires (A.F.P., Reuter). — Alors que le général Videla cessait d'être commandant en chef de l'armée de terre argentine, un grave attentat a eu lieu, le mardi 1er août, contre le chef d'état-major de la marine, l'amiral Armando Lambruschi, successeur désigné de l'amiral Massera à la tête de la marine et, en conséquence, prochain membre de la junte de gouvernement. L'attentat a provoqué la mort de trois personnes dont la fille de l'amiral, Mme Laura Lambruschi, âgée de quinze ans. Il a fait également dix blessés et six disparus, selon un premier bilan.

L'immeuble dans lequel se trouvait l'appartement de l'amiral a été détruit aux trois quarts par une bombe de forte puissance placée dans un édifice adossé, dont les quatre étages ont été complètement démolis.

Selon le quotidien du soir de Buenos-Aires, la Razón, les deux auteurs présumés de l'attentat, s'étaient réfugiés à l'Est, le mardi midi du lundi 31 juillet dans l'immeuble voisin de celui de l'amiral, en exhibant des cartes de la brigade des stupéfiants, s'étaient réfugiés dans les appartements vides de l'immeuble et recélébraient pas de la drogue. Restés seuls dans les locaux, les

deux hommes auraient eu tout le temps pour placer l'engin et quitter les lieux sans être inquiétés.

Dans le discours radio-télévisé qu'il a prononcé à l'occasion du début de son second mandat présidentiel, le président Videla a déclaré: « La subversion en déroute vient d'entretenir le pays en commettant l'un de ses plus cruels attentats ».

Faisant un bref bilan de son action depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, le chef de l'Etat a, d'autre part, estimé que les forces armées avaient mis fin au chaos dont souffrait la société argentine, que la paix intérieure avait été rétablie et l'union nationale reconstruite.

Le chef de l'Etat a encore indiqué que « la seconde phase » de la réorganisation de l'Etat devrait permettre de « rectifier les erreurs » commises, « d'annoncer des principes politiques » et de « renouveler les hommes, en vue de perfectionner l'action gouvernementale ».

Tout cela ne pourra se faire, a-t-il conclu, que s'il existe une symbiose entre civils et militaires, « condition indispensable pour l'instauration d'un régime institutionnel, démocratique et pluraliste ».

La conseillère du président Carter aux affaires féminines démissionne

Washington (A.F.P., U.P.I.). — Les féministes américaines ont perdu leur principale avocate auprès du président Carter: Mme Margaret Costanza, conseillère du président pour les questions féminines, a remis sa démission mardi 1er août, et a annoncé le porte-parole de la Maison Blanche. Cette démission a été acceptée, et l'annonce a été faite, mardi 1er août, à 17 heures, dans un communiqué de presse.

C'est la première fois depuis l'accession à la Maison Blanche de l'ancien gouverneur de Connecticut que l'un de ses collaborateurs de la première heure démissionne. L'annonce du départ de Mme Margaret Costanza a été faite, mardi 1er août, à 17 heures, dans un communiqué de presse.

Ses attributions avaient été singulièrement réduites. Chargée initialement des relations publiques du président, elle avait dû se contenter par la suite de la fonction de conseillère aux affaires féminines. Elle défendait, sous son patronage, les intérêts parfois frêles de la Maison Blanche, la cause des minorités opprimées.

D'autre part, la commission fédérale des droits civiques vient de publier un rapport de cent trente-six pages dont les conclusions indiquent que l'égalité sociale et économique est encore loin d'être acquise entre tous les citoyens américains.

Après le vote favorable du Sénat

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS APPROUVE A SON TOUR LA LEVÉE DE L'EMBARGO SUR LES LIVRAISONS D'ARMES A LA TURQUIE.

Washington (A.F.P., Reuter). — La Chambre des représentants a voté, mardi 1er août, par 208 voix contre 205, de lever l'embargo sur les livraisons d'armes américaines à la Turquie. Le 27 juillet dernier, le Sénat avait déjà adopté cette proposition.

C'est par le biais d'un amendement d'origine démocrate que la décision des représentants s'est exprimée. Cet amendement, semblable à celui qu'avaient voté précédemment les sénateurs, précise que le président Carter devra certifier par écrit au Congrès que la Turquie « agit de bonne foi pour trouver une solution juste au problème de Chypre », en particulier en continuant à retirer ses forces militaires de l'île et en s'efforçant de reprendre les négociations pour un règlement de la question chypriote.

Chine

LA NOUVELLE « MURAILLE »

Pékin (A.F.P.). — Le ministre chinois de la défense, le maréchal Ren Xiangsheng, appelle le peuple à construire un réseau d'obstacles formant une « muraille de Chine souterraine », un préavis d'une attaque aérienne, dans un article publié le mardi 31 juillet par le quotidien du peuple à l'occasion du cinquante et unième anniversaire de la fondation de l'Armée rouge, le 1er août 1927.

Le maréchal expose la doctrine chinoise en matière de défense face à l'« impérialisme » (américain), mais surtout face au « social-impérialisme » de l'U.R.S.S. Celle-ci « est devenue folle », estime le ministre.

Les aëriens doivent permettre au peuple chinois de « vivre et produire, défendre et attaquer, lancer une guerre des tunnels et le combat de rue », en cas d'attaque aérienne, explique le maréchal.

ASIE

Laos

VIENTIANE ACCUSE LA CHINE D'« EXPLOITER LES ANTAGONISMES RACIAUX »

Radio-Vientiane a reconnu, mardi 1er août, dans une émission captée à Bangkok et citée par l'A.F.P., l'existence de troubles causés par les minorités ethniques et accusé la Chine de les favoriser. « Les forces de sécurité ont pu déjouer les plans des impérialistes et des réactionnaires internationalistes », formule utilisée d'ordinaire par Hanoi pour qualifier la Chine — qui voulait exploiter les antagonismes raciaux pour détruire la révolution socialiste du Laos — « Nous avons démasqué les ennemis cachés, tué les espions envoyés par l'attribution pour faire du sabotage », poursuit le radio, qui cite un discours prononcé récemment par M. Kay-sone Phommavhane, premier ministre et secrétaire général du parti populaire révolutionnaire lao (P.C.).

Vientiane avait déjà fait allusion aux troubles suscités par la dissidence au sein de certaines minorités ethniques, et surtout chez les Hmongs, dont une grande partie s'est réfugiée en Thaïlande. Des incidents ont aussi été signalés dans le Nord-Est du pays il y a quelques mois. Mais jamais auparavant les Laotiens ne s'en étaient pris publiquement aux Chinois. Il y a deux semaines, Vientiane — qui est liée depuis un an à Hanoi par un pacte — avait pris ouvertement position en faveur du Vietnam dans le conflit qui l'oppose au Cambodge et à la Chine.

Selon les services de renseignements américains

L'aviation vietnamienne aurait effectué au Cambodge des bombardements sans précédent dans le conflit

Selon les services de renseignements américains, l'aviation vietnamienne s'est livrée récemment à des bombardements d'une ampleur sans précédent dans ce conflit en territoire khmer, afin de briser une résistance qualifiée d'« acharnée ». Des appareils américains capturés en 1975 —

Laos

LA NOUVELLE « MURAILLE »

Pékin (A.F.P.). — Le ministre chinois de la défense, le maréchal Ren Xiangsheng, appelle le peuple à construire un réseau d'obstacles formant une « muraille de Chine souterraine », un préavis d'une attaque aérienne, dans un article publié le mardi 31 juillet par le quotidien du peuple à l'occasion du cinquante et unième anniversaire de la fondation de l'Armée rouge, le 1er août 1927.

Le maréchal expose la doctrine chinoise en matière de défense face à l'« impérialisme » (américain), mais surtout face au « social-impérialisme » de l'U.R.S.S. Celle-ci « est devenue folle », estime le ministre.

Les aëriens doivent permettre au peuple chinois de « vivre et produire, défendre et attaquer, lancer une guerre des tunnels et le combat de rue », en cas d'attaque aérienne, explique le maréchal.

APRÈS LA FUSILLADE A L'AMBASSADE D'IRAK

A Bagdad

Le « procès Sadate » est renvoyé à novembre

De notre envoyé spécial

Bagdad. — Le gouvernement irakien a trouvé une solution élégante pour le « procès » du président Sadate. Elle lui a été fournie opportunément par M^r Abdel Sattar Jamil, avocat distingué aux temps argentés, fort connu à Bagdad, qui a été présenté au tribunal du peuple arabe, mardi 1^{er} août, comme le défenseur du réus.

Avant été informé le matin même qu'il allait assumer cette lourde charge, M^r Jamil a exigé et obtenu que lui fût accordé un délai pour examiner le volumineux dossier de l'accusé. Le tribunal, bon prince, lui a accordé jusqu'au 19 novembre prochain et s'est ajourné jusqu'à cette date, qui marque le premier anniversaire du « crime » voyage du président Sadate à Jérusalem.

Dans un grand amphithéâtre de la nouvelle faculté de médecine de Bagdad, les journalistes, les délégués et un public soigneusement filtré ont eu droit à une nouvelle lecture, quatre heures durant, de l'acte d'accusation présenté à Damas et à la condamnation mémorable de l'entrée du tribunal : neuf juges en robe noire bordée de blanc prirent place derrière une longue table.

A gauche, dans une cage vitrée, siègent les trois « accusateurs », vêtus de robes noires bordées de rouge et à droite, le défenseur en robe noire bordée de vert. Au centre, quatre barrières de bois délimitent l'espace où aurait dû se tenir l'accusé. Un employé irakien qui faisait fonction de « huissier », doté d'une voix stentor, après avoir introduit solennellement le tribunal devant le public debout, appela par trois fois : « Anouar El Sadate, Anouar El Sadate, Anouar El Sadate. L'absence dument constatée, le tribunal, avant de renvoyer le procès, décida la contumace.

Débarassés dans l'immédiat de cette affaire, les autorités irakiennes pourront se consacrer à

la tâche urgente, qui consiste à rétablir les bonnes relations avec la Grande-Bretagne et la France. Elles se montent en ce moment soucieuses de sauvegarder leurs rapports avec Paris. Le bruit ayant couru, le 1^{er} août, que la France avait émis une protestation à la suite de la fusillade de la rue du Général-Appert, les officiels se sont montrés vivement préoccupés par une telle éventualité.

Visiblement, l'on souhaite le plus cher de l'apaiser les réactions

Deux cents policiers manifestent à Paris

Les inspecteurs de la police judiciaire ne sont pas contents. Plus de deux cents d'entre eux, accompagnés d'une délégation de commissaires, et parmi eux, M. Robert Broussard, de la B.R.I. (Brigade de recherche et d'intervention) et de l'inspecteur François Antonia, également de la B.R.I., blessé à la main lors de la fusillade de la rue du Général-Appert, se sont rendus en cortège place Beauvau, un ministère de l'intérieur, mardi 1^{er} août en fin d'après-midi, pour protester contre l'éventuelle libération de trois irakiens qui ne peuvent être poursuivis pénalmente en raison de leur immunité diplomatique.

Les policiers s'étaient d'abord réunis dans la cour du 38, quai des Orfèvres, siège de la police judiciaire, pour manifester. La

trois irakiens était prolongée de vingt-quatre heures, certains ont été à la consigne. M. Water-Procès précisés alors que plusieurs policiers en civil restèrent au Paris au milieu d'un concert d'avertisseurs et de coups de sifflet.

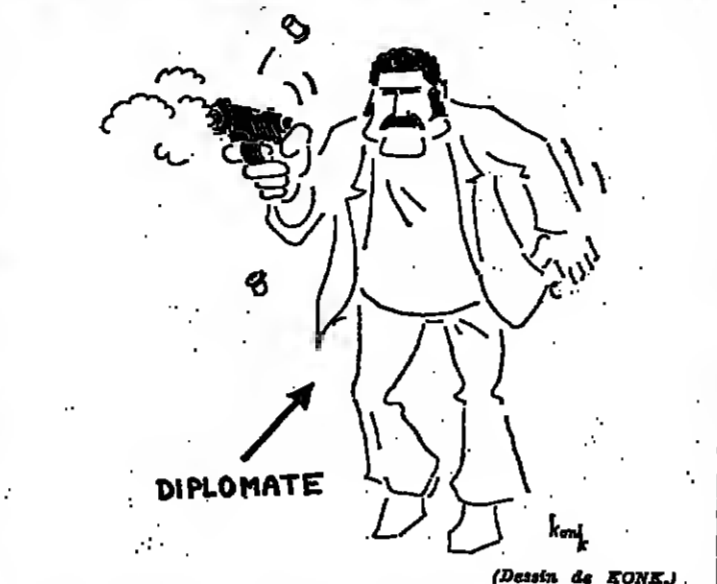
Arrivé place Beauvau, le commissaire Robert Broussard a appelé ses collègues au calme. « Ne nous emportons pas comme des collégiens », a-t-il dit. « Rappelez-vous que ce sont nos camarades qui sont morts. » Puis une délégation d'une quinzaine de personnes, comprenant notamment M. Broussard et Waterloo, a été reçue par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, à qui une motion a été remise.

« Afin d'exercer notre métier dans l'honneur de notre fonction et de ce qu'elle représente aux yeux de tous les citoyens français, indiquait le texte, nous devons avoir foi en la justice de notre pays et avoir la conviction que les criminels seront punis selon le code. C'est la seule sauvegarde de notre société.

« Nous ne pouvons admettre que dans des circonstances que personne n'ignore, des puissances étrangères sur notre sol et alors que nous nous proposons de leur assurer au péril de nos vies, la sécurité qui leur est due, soient en mesure d'entretenir des groupes armés pour se permettre de commettre des atrocités à l'égard de leurs propres locaux. D'autant qu'en la circonstance, ces individus ont tenu un véritable quiet-spens aux policiers.

« Ces faits, poursuivait la motion, qui peuvent entraîner la qualification d'assassinat, rendent intolérable la libération des suspects interpellés, au prétexte de l'immunité diplomatique, et nous qu'une déclaration gouvernementale soit intervenue pour condamner de tels agissements. »

De son côté, M. Mounir Tawfik Al Wandawi, ambassadeur de la république d'Irak qui doit quitter prochainement ses fonctions à Paris, a été reçu mardi par M. Jean-Marie Soulot, secrétaire général du Quai d'Orsay. Aucune information n'a filtré de ces conversations. M. Al Wandawi s'est borné à dire qu'il avait parlé de son départ.



De colère de la police et du public français, et ils n'hésitent pas à qualifier, en privé, le comportement de leurs hommes à Paris d'acte de la plus malencontreuse qu'on puisse imaginer. C'est, en effet, le moins qu'on puisse dire.

CINQUIÈME MANIFESTATION DE POLICIERS A PARIS

Les manifestations de policiers sont des événements rares. Celle de mardi 1^{er} août, qui a suivi la fusillade devant l'ambassade de la République d'Irak qui a fait un mort et deux blessés chez les policiers (« Le Monde » du 2 août), est seulement la cinquième dans l'histoire de la police parisienne.

Les précédentes manifestations étaient les suivantes : LE 13 MARS 1958 : deux mois avant la fin de la IV^e République, marche sur le Palais-Bourbon d'une partie des adhérents, en tenue, de la Fédération autonome des syndicats de police (« Le Monde » du 15 mars 1958.)

LE 6 NOVEMBRE 1967 : marche d'élites en civil, vers l'Assemblée nationale afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la malaise de la coopération, à l'occasion du débat budgétaire (« Le Monde » du 8 novembre 1967.)

LE 4 MARS 1971 : journée de dialogue des policiers avec la population parisienne, les policiers défilant « montrer que la police a pour tâche d'assurer la sécurité des citoyens et non la tranquillité des gouvernements. » (« Le Monde » du 6 mars 1971.)

LE 16 DÉCEMBRE 1974 : plus de dix mille gardiens de la paix parisiens en civil manifestant au siège de leur ministère, pour une pétition concernant leur statut et leurs conditions de travail (« Le Monde » du 12 décembre 1974.)

Immunité diplomatique et flagrants délits

« La personne de l'agent diplomatique est inviolable. Il ne peut être soumis à aucune forme d'arrestation ou de détention », déclare l'article 31 de la convention de Vienne (1) qui régit les relations diplomatiques. L'article 31 précise : « L'agent diplomatique jouit de l'immunité de la juridiction pénale de l'Etat accréditaire. Il jouit également de l'immunité de sa juridiction civile et administrative », sauf dans certains cas précé-

demment énumérés. Cependant, les trois irakiens, bien que la qualité de diplomates ne leur ait pas été contestée, ont été appréhendés et sont placés en garde à vue depuis lundi. C'est qu'il est admis — bien que la convention de Vienne ne prévoit pas le cas — que l'immunité d'arrestation ne joue pas dans les flagrants délits. En revanche, l'immunité de poursuites joue totalement, et les trois diplomates ne peuvent être traduits devant les tribunaux pénaux français.

L'article 31 de la convention de Vienne dispose cependant que « l'immunité de juridiction d'un agent diplomatique de l'Etat accréditaire (1) La convention de Vienne a été ouverte à la signature le 10 avril 1961, elle est entrée en vigueur en France le 17 avril 1971.

Les irakiens MM. Abdel Ahmed Natik, Ibrahim Sigah, qui ont été tous deux premiers secrétaires d'ambassade, et M. Khalil Al Wandawi, attaché d'ambassade, qui serait responsable de la sécurité, avaient été arrêtés à l'extérieur du bâtiment de l'ambassade d'Irak, rue du Général-Appert. De source policière, deux de ces hommes étaient armés au moment où ils ont été appréhendés et, selon plusieurs témoignages concordants, l'un d'eux aurait été aperçu alors qu'il était en train de tirer.

M. Christian Bonnet s'est d'autre part engagé auprès des policiers « à obtenir, dans les heures qui viennent, une déclaration du gouvernement sur l'affaire de l'ambassade d'Irak ». Un communiqué a été publié ce mercredi matin 2 août par Matignon.

Le ministre de l'intérieur s'était rendu mardi 1^{er} août dans l'après-midi à l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne-sur-Seine (Hauts-de-Seine) au chevet de M. Roland Segard, l'inspecteur de la brigade criminelle atteint par une balle à la nuque lors de la fusillade. Son état est considéré comme satisfaisant par les médecins. Quant au terroriste Ahmed Hammam, dont l'identité n'a toujours pas été confirmée, puisqu'il n'avait aucun papier au moment de son arrestation, il a été transféré ce mercredi matin à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu. Il sera l'après-midi transféré à la prison de la Santé.

De son côté, M. Mounir Tawfik Al Wandawi, ambassadeur de la république d'Irak qui doit quitter prochainement ses fonctions à Paris, a été reçu mardi par M. Jean-Marie Soulot, secrétaire général du Quai d'Orsay. Aucune information n'a filtré de ces conversations. M. Al Wandawi s'est borné à dire qu'il avait parlé de son départ.

DIPLOMATIE

En vertu des accords d'Helsinki DES ARRÊTÉS D'EXPULSION SONT ANNULÉS PAR LE CONSEIL D'ÉTAT TURC

De notre correspondant

Ankara. — Au moment où survient le troisième anniversaire des accords d'Helsinki (« Le Monde » du 2 août), le Conseil d'Etat turc (Danistay) vient d'en faire une application en droit positif qui semble être la première de son espèce. Le 24 juillet dernier, Danistay s'est expressément référé à l'acte final des accords d'Helsinki pour annuler l'expulsion prise et exécutée contre quatre journalistes de la télévision suédoise.

Ces accords prévoient autre que les pays qui en sont signataires s'engagent à « faciliter les conditions de travail des journalistes et à ne pas procéder à des expulsions arbitraires de journalistes étrangers, sauf si ceux-ci ne se conforment pas aux lois du pays ». L'arrêt du 24 juillet a été rendu à l'unanimité des cinq personnes composant la juridiction turque.

L'affaire était celle-ci : une équipe de la télévision suédoise composée de journalistes et de caméraman arrive le 10 janvier 1971 en Turquie pour réaliser un documentaire en Anatolie. Deux semaines plus tard, l'équipe est appréhendée par les autorités turques dans un département de l'Anatolie du sud-est et accusée de tourner des reportages filmés sans autorisation. Placés en garde à vue, les journalistes suédois seront leur perquisition et les bandes confisquées. Les quatre expulsés le lendemain même, 28 janvier 1971, par des agents du ministère turc de l'intérieur. Ces derniers se contentaient de leur notifier verbalement les motifs de l'arrêt d'expulsion pris à leur rencontre en vertu d'une loi n° 5688 dont l'article 19 autorise le ministre de l'intérieur à mettre en demeure de quitter la Turquie les étrangers dont il estime la présence nuisible à la « sécurité nationale pour des raisons politiques ou administratives ».

« Dans ces conditions, conclut le conseil d'Etat turc, il est impossible d'accepter que le séjour des étrangers ayant seulement manqué à la simple formalité d'obtenir l'autorisation de filmer constitue un motif de sécurité générale, aux nécessités politiques ou administratives. » Enfin, le Conseil d'Etat turc s'est référé, comme le demandait l'avocat des requérants suédois, à l'acte final des accords d'Helsinki qui prévoit « l'arrangement des droits et des libertés de l'homme dans une conception de confiance et de coopération entre les pays signataires ».

L'avocat du ministère de l'intérieur devait demander au Conseil d'Etat de confirmer l'arrêt d'expulsion fondé sur le défaut de respect des dispositions d'un décret de 1972 qui obligeait les étrangers désireux de filmer en Turquie à obtenir une autorisation préalable auprès du ministre turc des affaires étrangères.

Le 24 juillet, les juges ont d'abord reconnu que les termes

« sécurité générale, nécessités politiques administratives » qui figurent dans l'article 19 de la loi 5688 sont des « concepts légaux très vagues », estimant qu'à l'heure où on assiste à l'intensification des relations internationales, le ministre de l'intérieur devrait exercer son pouvoir d'appréciation « fondé sur des motifs précis et objectifs » et non sur des concepts aussi vagues que ceux de « sécurité générale ». Le Conseil d'Etat turc devait encore arguer que l'administration n'a pas pu fournir l'exemple de son droit officiel au décret de 1972 devant être inséré pour qu'il entre en vigueur, pour la simple raison qu'il n'avait jamais été publié. De sorte que des tiers ne sauraient être accusés de ne pas s'y être conformés. Le Conseil d'Etat a ajouté que les formalités de la loi n° 5688 qui exigent une autorisation préalable de tournage pour les étrangers pouvaient être complétées par la demande des intéressés après versement des autorisations.

« Dans ces conditions, conclut le conseil d'Etat turc, il est impossible d'accepter que le séjour des étrangers ayant seulement manqué à la simple formalité d'obtenir l'autorisation de filmer constitue un motif de sécurité générale, aux nécessités politiques ou administratives. » Enfin, le Conseil d'Etat turc s'est référé, comme le demandait l'avocat des requérants suédois, à l'acte final des accords d'Helsinki qui prévoit « l'arrangement des droits et des libertés de l'homme dans une conception de confiance et de coopération entre les pays signataires ».

« Dans ces conditions, conclut le conseil d'Etat turc, il est impossible d'accepter que le séjour des étrangers ayant seulement manqué à la simple formalité d'obtenir l'autorisation de filmer constitue un motif de sécurité générale, aux nécessités politiques ou administratives. » Enfin, le Conseil d'Etat turc s'est référé, comme le demandait l'avocat des requérants suédois, à l'acte final des accords d'Helsinki qui prévoit « l'arrangement des droits et des libertés de l'homme dans une conception de confiance et de coopération entre les pays signataires ».

« Dans ces conditions, conclut le conseil d'Etat turc, il est impossible d'accepter que le séjour des étrangers ayant seulement manqué à la simple formalité d'obtenir l'autorisation de filmer constitue un motif de sécurité générale, aux nécessités politiques ou administratives. » Enfin, le Conseil d'Etat turc s'est référé, comme le demandait l'avocat des requérants suédois, à l'acte final des accords d'Helsinki qui prévoit « l'arrangement des droits et des libertés de l'homme dans une conception de confiance et de coopération entre les pays signataires ».

« Dans ces conditions, conclut le conseil d'Etat turc, il est impossible d'accepter que le séjour des étrangers ayant seulement manqué à la simple formalité d'obtenir l'autorisation de filmer constitue un motif de sécurité générale, aux nécessités politiques ou administratives. » Enfin, le Conseil d'Etat turc s'est référé, comme le demandait l'avocat des requérants suédois, à l'acte final des accords d'Helsinki qui prévoit « l'arrangement des droits et des libertés de l'homme dans une conception de confiance et de coopération entre les pays signataires ».

« Dans ces conditions, conclut le conseil d'Etat turc, il est impossible d'accepter que le séjour des étrangers ayant seulement manqué à la simple formalité d'obtenir l'autorisation de filmer constitue un motif de sécurité générale, aux nécessités politiques ou administratives. » Enfin, le Conseil d'Etat turc s'est référé, comme le demandait l'avocat des requérants suédois, à l'acte final des accords d'Helsinki qui prévoit « l'arrangement des droits et des libertés de l'homme dans une conception de confiance et de coopération entre les pays signataires ».

« Dans ces conditions, conclut le conseil d'Etat turc, il est impossible d'accepter que le séjour des étrangers ayant seulement manqué à la simple formalité d'obtenir l'autorisation de filmer constitue un motif de sécurité générale, aux nécessités politiques ou administratives. » Enfin, le Conseil d'Etat turc s'est référé, comme le demandait l'avocat des requérants suédois, à l'acte final des accords d'Helsinki qui prévoit « l'arrangement des droits et des libertés de l'homme dans une conception de confiance et de coopération entre les pays signataires ».

« Dans ces conditions, conclut le conseil d'Etat turc, il est impossible d'accepter que le séjour des étrangers ayant seulement manqué à la simple formalité d'obtenir l'autorisation de filmer constitue un motif de sécurité générale, aux nécessités politiques ou administratives. » Enfin, le Conseil d'Etat turc s'est référé, comme le demandait l'avocat des requérants suédois, à l'acte final des accords d'Helsinki qui prévoit « l'arrangement des droits et des libertés de l'homme dans une conception de confiance et de coopération entre les pays signataires ».

Le second fournisseur de pétrole de la France

L'Irak est le second fournisseur de pétrole de la France. Après l'Arabie Saoudite, le pays du désert du Golfe fournit à la France 12,3 millions de tonnes de pétrole brut par an. Depuis le début de 1977, l'Irak construit avec l'aide d'ingénieurs et d'ouvriers français un centre de recherches nucléaires en Mésopotamie, à quelques kilomètres de Bagdad. Destiné à la formation d'environ six cents techniciens et ingénieurs irakiens du nucléaire, ce centre sera équipé d'un réacteur de recherche à Orléans, construit sur une filiale du C.E.A. Technisome. Il s'agit d'un « pile-pile » du type « Orléans » construit sur un site de 100 hectares. L'Etat français fournira le réacteur, le combustible et le personnel technique.

Les relations franco-irakiennes s'étendent au domaine militaire. C'est ainsi que Bagdad a conclu en juin 1977 un contrat portant sur l'achat de trente-six Mirage F-1. Un nouveau contrat du même ordre a été envisagé, mais la visite effectuée en Irak, en juin dernier, par M. Yvon Bourges, n'a pas permis de concrétiser cette nouvelle opération.

Excellentes depuis de nombreuses années, les relations politiques entre Paris et Bagdad ont été quelque peu affectées par ce que les dirigeants irakiens ont considéré comme un infléchissement de la politique française au Proche-Orient. Au cours de ce voyage qu'il a effectué en Irak en juin 1977, M. Raymond Barre s'était efforcé de rassurer sur ce point ses interlocuteurs.

Le déficit des échanges entre les deux pays, au détriment de la France, reste très important : 6,8 milliards de francs en 1977. Les ventes françaises à l'Irak, qui s'élevaient rapidement à 2,1 milliards de francs en 1977, ont été réduites à 1,1 milliard de francs en 1978. Les ventes françaises à l'Irak, qui s'élevaient rapidement à 2,1 milliards de francs en 1977, ont été réduites à 1,1 milliard de francs en 1978.

Le déficit des échanges entre les deux pays, au détriment de la France, reste très important : 6,8 milliards de francs en 1977. Les ventes françaises à l'Irak, qui s'élevaient rapidement à 2,1 milliards de francs en 1977, ont été réduites à 1,1 milliard de francs en 1978.

Le déficit des échanges entre les deux pays, au détriment de la France, reste très important : 6,8 milliards de francs en 1977. Les ventes françaises à l'Irak, qui s'élevaient rapidement à 2,1 milliards de francs en 1977, ont été réduites à 1,1 milliard de francs en 1978.

Le déficit des échanges entre les deux pays, au détriment de la France, reste très important : 6,8 milliards de francs en 1977. Les ventes françaises à l'Irak, qui s'élevaient rapidement à 2,1 milliards de francs en 1977, ont été réduites à 1,1 milliard de francs en 1978.

Le déficit des échanges entre les deux pays, au détriment de la France, reste très important : 6,8 milliards de francs en 1977. Les ventes françaises à l'Irak, qui s'élevaient rapidement à 2,1 milliards de francs en 1977, ont été réduites à 1,1 milliard de francs en 1978.

Le déficit des échanges entre les deux pays, au détriment de la France, reste très important : 6,8 milliards de francs en 1977. Les ventes françaises à l'Irak, qui s'élevaient rapidement à 2,1 milliards de francs en 1977, ont été réduites à 1,1 milliard de francs en 1978.

Le déficit des échanges entre les deux pays, au détriment de la France, reste très important : 6,8 milliards de francs en 1977. Les ventes françaises à l'Irak, qui s'élevaient rapidement à 2,1 milliards de francs en 1977, ont été réduites à 1,1 milliard de francs en 1978.

MONDIAL MOQUETTE

PRIX

MOQUETTE VELOURS

6 coloris superbes

grande largeur **29** le m²

STOCK SUR PLACE

POSE ASSURÉE APORTEZ VOS DIMENSIONS

OUVERT : LUNDI, MARDI, JEUDI, SAMEDI 9H 20H
MERCREDI, VENDREDI, Nocturne 9H 22H

PARIS 18^e 114, rue Damrémont - 606.05.73

MAISONS-ALFORT : 129, rue Jean Jaurès, RN 5, Tél : 375-44-70	SARCELLES : 29, av. Division Leclerc, RN 16 route de Chantilly Tél : 990-09-77
BAGNOLET : 197-183, avenue Pasteur - 5 mn Pie des Lilles Tél : 367-16-48	PARIS 13 ^e : 40, quai d'Austerlitz Face gare d'Austerlitz Tél : 584-72-38
BOULOGNE : 82 Bis, rue Gallieni, Tél : 505-45-12	PARIS 14 ^e : 90, bd Jourd'an 50 m Porte d'Orléans Tél : 535-33-62
COIGNIERES (N 10) : près Trappes route du Pont d'Aulneau Tél : 481-70-12	PARIS 19 ^e : 144, bd de La Villette - M ^r Colonel-Fabien et J.-Jaurès - Tél : 203-00-79
FOSSÉS-SURVILLIERS : Zone Industrielle de Fossés, Pres gare S.N.C.F. - Tél : 471-03-44	

OFFRE VALABLE DU 1^{er} AU 12 AOÛT

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

JEUNESSE

LE FESTIVAL MONDIAL DE CUBA

Des militants pour l'exemple

La Havane. — Seize mille délégués du Festival mondial de la jeunesse et des étudiants ont envahi, lundi 31 juillet, les rues de La Havane pour une gigantesque opération « porte ouverte » dans le quartier du Vedado, près du front de mer. Ce soir-là, le comité de défense de la révolution

De notre envoyé spécial

Modeste cadeau, « Nous venons d'un pays capitaliste, explique-t-il, alors nous ne sommes pas riches... » Comme la plupart de ceux de La Havane, le C.D.R. Frank-Pals regroupe une quarantaine de militants. Quatre-vingts adultes, sur les cent dix-neuf du quartier, y ont adhéré volontairement, les autres, assure sa présidente, Mme Reina Perez, n'en font pas partie parce qu'ils sont « trop âgés ». Créé en 1980 pour débiter les « contre-révolutionnaires », les C.D.R. constituent aujourd'hui, avec près de cinq millions de membres, la plus importante organisation de masse de l'île.

Ne dites pas mais dites...

(De notre envoyé spécial.)

Pour faciliter les contacts entre délégués, le comité international préparatoire du festival a édité une plaquette en six langues. A la rubrique « Quel ordre social y a-t-il dans ton pays? », le festivalier a le choix entre « Nous sommes un État ouvrier et paysan », qui lui vaut le respect immédiat de ses interlocuteurs, et « Nous construisons le socialisme », formule vague qui permet, le cas échéant, de faire silence sur la nature sociale-démocratique de certains régimes. Pour exprimer une opinion, il a évidemment le choix entre « C'est juste » et « C'est faux », une alternative fort peu dialectique, et pour se présenter, une liste de diverses professions : « Je suis ouvrier paysan, étudiant, artiste... », un ordre en forme de tableau d'honneur moraliste.

Frank-Pals, du nom d'un des compagnons de Fidel Castro, tué au combat en 1957, reçoit les Français. Dans le petit local du C.D.R., le drapeau tricolore côtoie le portrait de Lénine. Toute la nuit, le quartier va retentir des rythmes endiablés que déversent des balcons une sonorisation poussée au maximum. Un responsable du comité confédéral de la jeunesse a été remis à la présidente une sacoche trappée du sigle de sa centrale.

Rude été pour les jeunes saisonniers

Les « besogneux » de la côte de Jade

Pomic (Loire-Atlantique). — Créme ou pas créme : c'est le dilemme quotidien d'Emilie, dix-sept ans, un peu empruntée dans sa jupe noire et son tablier blanc, servante occasionnelle, mais appliquée, d'un salon de thé de Pomic. « Si je mets trop de chantilly, c'est le patron qui râle, s'il n'y a pas assez, ce sont les clients. » Dur métier.

Is sont près de deux mille jeunes travailleurs saisonniers sur la côte de Jade, entre Saint-Ervin-les-Pins et Les Moutiers. On les rencontre partout : à la poste, hâtant sur le prix des communications téléphoniques ; dans les stations-service, penchés sur les pare-brise, l'éponge à la main ; sur la plage, l'air fourbu, proposant pralines et cacahuètes.

Serveurs néophytes, apprentis vendeurs et cauletots d'occasion, ce sont les « besogneux » de l'été. De drôles de vacances que celles de Pomic, la femme de chambre de l'été. De drôles de vacances que celles de Pomic, la femme de chambre de l'été. De drôles de vacances que celles de Pomic, la femme de chambre de l'été.

Une vive concurrence

Avec le montage du chômage, la concurrence est devenue vive. Les meilleurs jobs vont d'abord aux enfants du pays qui, dès le mois de janvier, font du porte-à-porte auprès des commerçants de la côte. Les Nantais, eux, doivent se contenter des miettes. Il existe une sorte de marché parallèle, où la débrouillardise, la chance et les relations familiales sont de sérieux atouts.

La crise de l'emploi a accentué la concurrence entre les lycéens, qui torment jusqu'à présent les gros bataillons de saisonniers, et les jeunes chômeurs. Plus disponibles, mieux formés et plus... dociles, ceux-ci bénéficient auprès des employeurs d'un avantage certain. Malade des nerfs, Catherine a abandonné. Il y a cinq mois, une emploi de bureau à Nantes où elle souffrait. Vendue dans un supermarché de Saint-Ervin-

De notre envoyé spécial

année-là, plus de 500 F. Une fortune.

« L'été dernier, j'ai fait mieux : opératoire dans un hôpital. Cette année, l'unique salle de Pomic a fait peu neuve : feuillards, de velours, matériel ultra-moderne... Il n'y a plus une éponge le soir, mais deux. Le gérant a engagé un projectionniste à l'année. Et Cyrille a dû se contenter d'une place d'ouvrier à mi-temps. Un coup dur. Le matin, il fait les marchés comme chasseur, le soir, il aide à la cuisine, débarrasse assiettes et jambons. Il consacre sa paie à l'achat de livres et de vêtements. Comme les autres années. Ses parents ne sont pas riches et les études à Nantes coûtent cher. Elève de première O l'hiver, l'apprenti-charcutier évoue, avec un sourire, vouloir être, plus tard, infirmier.

Pour la plupart des jeunes saisonniers de la côte de Jade, le « job » d'été est une nécessité. Rare sont ceux qui n'y consentent qu'un mois, rare sont aussi ceux qui y voient le moyen de s'offrir une chaîne hi-fi ou un deux-roues. Issus de familles modestes, ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, c'est leur façon de mettre la main à la pâte familiale.

les-Pins, elle espère être engagée définitivement à la saison achevée. Mais ce n'est pas sûr. Une dizaine d'employés sur les quinze recrutées pour l'été sont dans son cas.

Proposée à la crémérie, Catherine débite demi-set, camemberts et œufs, toujours pressée, qui se présentent au magasin entre 11 heures et midi. Tous en même temps. Un vrai travail à la chaîne.

Dernière d'une famille de neuf enfants, elle a quitté tôt l'école et ne veut plus dépendre de ses parents, déjà âgés. Pour éviter de parcourir chaque jour plusieurs dizaines de kilomètres, elle a loué dans l'arrière-pays un deux pièces au confort spartiate. Trois cents francs par mois, un prix de saison. Le soir, trop fatiguée pour dormir, elle est allée peu de temps, elle a peu d'amis.

semaines à Oran où ils ont embarqués sur l'Amiral-Nezhimov, un navire soviétique dont la silhouette patarde domine la rade de La Havane. Une traversée pleine de débats et de chansons avec des délégations africaines montées à bord aux autres escales. Trois semaines en mer qui ont permis à Kheifia, vingt-deux ans, étudiant en droit à l'université d'Alger, d'appréhender la dialectique de fournir ses arguments, de préparer ses interventions. Kheifia est un militant exemplaire : depuis quatre ans, sans relâche, il troque, deux fois par semaine, la balance de Thémis contre la trachée des volontaires de la révolution algérienne. Mince, froid et intraitable, il explique ainsi sa présence à La Havane : « Une occasion unique de faire connaître la révolution algérienne, une contribution à la bataille d'éducation de notre pays. Un moyen de populariser les acquis de notre peuple. » Le soir, couché tard, il court d'une commission sur le nouveau ordre économique international à un meeting de solidarité avec le Sahara, d'un récital de chanson politique à une exposition sur les méfaits de la révolution algérienne de la révolution algérienne, d'un état de guerre permanent.

Parmi les nombreux navires qui ont accosté ces jours-ci à La Havane figure une réplique du Grammo, le yacht battant pavillon rouge et noir d'Idel Castro et ses compagnons débarqués en 1957. Le yacht, baptisé « Fidel », est une réplique exacte de l'original. Le vrai Grammo, lui, dort dans sa cale à l'arrière du navire. Le vrai Grammo, lui, dort dans sa cale à l'arrière du navire. Le vrai Grammo, lui, dort dans sa cale à l'arrière du navire.

BERTRAND LE GENDRE.

JUSTICE

AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Un maire ne peut pas limiter à quarante-huit heures le stationnement des nomades sur sa commune

De notre correspondant

Lille. — La première chambre du tribunal administratif de Lille, présidée par M. R. Boissonnet, a rendu, le 27 juillet, un arrêt qui oblige le maire de Lille qui réglemente le stationnement des nomades dans cette ville. Le texte qui invoque l'ordre, la sécurité et la salubrité publiques a affecté au stationnement des nomades, voyageant isolément ou en groupe, un espace commun en dehors duquel le stationnement et le campement [étaient] expressément interdits. Cet arrêté leur faisait assumer l'obligation de se soumettre à la visite de leurs véhicules.

Un recours en annulation avait été déposé en 1975 par M. Nicolas Lorier, président du Comité d'entraide des gens du voyage (C.E.G.V.). Pour M. Philippe Cheyres, du barreau de Lille qui défend les droits des gens du voyage, « une telle interdiction, générale et permanente, faite à une catégorie déterminée d'individus, constitue une mesure discriminatoire portant atteinte aux principes de la liberté individuelle et de l'égalité de tous devant la loi ».

Aux yeux de M. Cheyres, l'arrêté n'était rien moins qu'un moyen détourné pour éliminer le droit de police qui, en l'espèce, est détourné de son but. L'arrêté a été exposé, en outre, que le maire de Lille rendait impossible le respect de la volonté du législateur qui a instauré le principe de la solidarité obligatoire. Enfin, M. Cheyres a reproché au maire de Lille de ne pas, ainsi, avoir tenu compte de la décision du maire de Lille ne visitant que les « bohémiens », ce qui constituait une mesure discriminatoire raciale.

Trois ans de procédure

Après trois ans de procédure, la première chambre du tribunal administratif de Lille a vu dans l'arrêté du maire de Lille une interdiction permanente et absolue (...) qui porte atteinte (1) 2, rue d'Haupoul, 75019 Paris.

Arrêté pour trafic de drogue

Le docteur Hurpy s'intéressait à la politique

De notre correspondant régional

Toulouse. — Malgré le mutisme observé par la brigade des stupéfiants de la police judiciaire de Toulouse après l'arrestation à Toulouse (Gers) du docteur Richard Hurpy et de trois autres personnes, tous soupçonnés de se livrer au trafic de la drogue (le Monde du 1er août), la personnalité du principal auteur de l'affaire commence à se dessiner sous un aspect nouveau. Le docteur Hurpy vivait sur un grand pied et faisait des voyages outre-mer et était récemment déplacé en Afrique noire et au Maroc. C'est de ce dernier pays qu'il aurait rapporté du cannabis de confiance. Christian Gallo, effectuaient lui aussi des voyages en Afrique du Nord pour en rapporter du chanvre indien.

UN MÉDECIN INCULPÉ D'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

Le docteur Jean-Joseph Dourson a été arrêté lundi 31 juillet à Thionville (Moselle) et inculpé d'exercice illégal de la médecine, escroquerie, faux et usage de faux. Pour la seconde fois en six ans, le docteur Dourson, ancien médecin des hôpitaux de Starbourg, venait de passer outre aux mesures de suspension prononcées contre lui par le conseil régional de l'ordre des médecins.

L'A. R. B. REVENDIQUE L'ATTENTAT DE CARHAIX-PIOUGUER

L'armée révolutionnaire bretonne (A.R.B.) a revendiqué, mardi 1er août, l'attentat commis dans la nuit du 31 juillet au 1er août contre la gendarmerie de Carhaix-Plouguer dans le Finistère (le Monde du 2 août). Dans un communiqué publié mardi 1er août, le ministre de la Défense a signalé que ce petit criminel aussi stupide qu'odieux, pétré contre les militaires de la gendarmerie dont chacun sait qu'il seules ex respect de la paix publique et de la sécurité des Français.

Inculpé d'homicide involontaire

LE GARDE-CHAMPÊTRE DE GEMENOS EST LIBÉRÉ

(De notre correspondant.)

Marseille. — C'est une belle tige par le garde-champêtre du village de Gemenos (Bouches-du-Rhône) qui a tué le jeune Guy Delestrade, quatorze ans, qui assistait, depuis le balcon de son logement aux échauffourées qui ont marqué les fêtes traditionnelles de la Saint-Eloi les 30 et 31 juillet. Se sentant menacé par une bande de jeunes gens qui, depuis la veille, avaient provoqué à plusieurs reprises, des bagarres et qui avaient été renvoyés par des vigiles privés dont les services avaient été loués par le comité des fêtes, M. Arnaud Masse, quarante ans, sortait son revolver et tira en l'air, atteignant le jeune garçon. Spontanément, le fonctionnaire s'est présenté lundi matin 31 juillet à la brigade de gendarmerie. Il a été présenté dans l'après-midi au juge d'instruction, M. Claude Coulangue, qui l'a inculpé d'homicide involontaire.

En ce qui concerne la visite des véhicules des nomades à été abrogée en 1968, le tribunal a jugé qu'« aucune disposition du code de la santé publique ou celle de l'administration communale n'autorise un maire, hormis le seul cas d'épidémie grave exigeant des mesures d'urgence, à faire visiter les voitures des nomades, lesquelles constituent leur domicile dont l'inviolabilité est consacrée par l'article 184 du code pénal ».

A Lille même, après l'ouverture de la procédure, l'enquête réservée au stationnement des nomades a été fermée et la municipalité a mis à leur disposition un grand terrain situé sur le territoire d'une commune voisine, Saint-André-lez-Lille. Il s'agit d'un terrain privé dont le maire de Lille estimait pouvoir disposer en toute souveraineté. C'était compter sans l'avis de M. Wanquier, maire de Saint-André, qui a aussitôt accusé M. Mauroy, de se débarrasser du problème des nomades en le déplaçant sur le territoire de sa commune.

FAITS DIVERS

En Grande-Bretagne

QUATRE PERSONNES ONT ÉTÉ INTOXQUÉES PAR DU SAUMON EN BOÎTE PROVENANT DES ÉTATS-UNIS.

Quatre personnes ont été hospitalisées dans un état grave à Birmingham, lundi 31 juillet, à la suite de la consommation de saumon en boîte, et seraient atteintes de « botulisme », une intoxication qui se produit quand la conserve a été mal stérilisée. Selon le Times du mercredi 2 août, des souris auxquelles ont été injectées de petites quantités de saumon conservé sont mortes. Des recherches plus approfondies sont menées au laboratoire central de la santé publique de Londres.

Le docteur Hurpy s'intéressait à la politique

Le ministre français de l'Agriculture indigne qu'aucun cas identique n'a été déclaré en France et qu'il attend de « plus amples renseignements » des services compétents britanniques.

Les conserves de saumon incriminées en Grande-Bretagne étant d'origine américaine, le ministre a demandé que les Etats-Unis soient avisés de la faible quantité de ce produit importé en France. En outre, le ministre français de l'Agriculture n'estime pas nécessaire de demander d'éviter toute consommation de saumon en boîte, contrairement au ministre de la santé britannique qui a lancé lundi une telle mise garde aux consommateurs.

Rappelons que le botulisme est une intoxication grave due à l'ingestion d'un toxine — « clostridium botulinum » — qui se développe dans des viandes et charcuteries avariées. L'intoxication se manifeste par des troubles digestifs, d'apparence banale à leurs débuts, puis par une paralysie progressive — On s'écroule respiratoire notamment — et finit par la mort.

Roule du sort : le Département de l'Agriculture des Etats-Unis avait, en octobre 1977 (1), mis en garde les consommateurs américains contre certains plats de foie fabriqués en France et qui, « étant insuffisamment cuits, présentaient des risques d'empoisonnement ». L'empoisonnement a dont été vaguement précisé l'hypothèse de... botulisme.

(1) Le Monde du 21 octobre 1977.

DEUX CENT CINQUANTE MAISONS S'ABÎTRES EN SEINE-MARITIME

Les dégâts causés par l'orage qui a fait trois morts dans la soirée de dimanche 30 juillet à Saint-Valéry-en-Caux près de Dieppe (Seine-Maritime) s'élevaient selon les premières estimations à plusieurs millions. Le Monde a du 1er août. Deux cent cinquante maisons ont été touchées. Sur l'ensemble du littoral normand, les cultures — le lin notamment — ont également souffert des orages.

1978-1980

Les Galapagos : une arche de Noé ensorcelée

III. — Des tortues et des hommes

De notre envoyée spéciale YVONNE REBEYROL

L'isolement et les conditions naturelles très particulières des Galapagos expliquent la présence, sur chacune des îles, d'une flore et d'une faune spécifiques qui se sont développées par sélection naturelle. Darwin y trouva les éléments décisifs qui l'ont amené à la théorie de l'évolution des espèces (« Le Monde » des 1^{er} et 2^{es} août).

Les malheurs des îles Galapagos commencent en 1535. Cette année-là, en effet, elles furent découvertes, à l'occasion de la navigation de l'époque, par le frère Tomas de Berlanga, quatrième évêque de Panama. Sans donner de nom à ces nouvelles terres, le prêtre décrivit, dans un rapport envoyé à Charles Quint, les tortues géantes et les iguanes, en notant la familiarité de ces animaux.

Pendant cent ou cent cinquante ans, l'archipel ne fut guère fréquenté. Seuls y abordèrent les navigateurs amenés là, comme le frère Tomas, par les caprices des vents et des courants. Mais vers

la fin du dix-septième siècle, les boucaniers et pirates anglais qui hantaient le Pacifique oriental pour piller et brûler les îles côtières des colonies espagnoles, s'avèrent de l'intérêt des Galapagos (1). Les îles leur offraient une base idéale : l'archipel, inhabité, était éloigné des toutes machines mais assez proche des côtes américaines ; les mouillages y étaient sûrs ; les plages permettaient d'y réparer les bateaux ; les tortues, immenses, fournissaient une viande (que l'on croyait impalpable) de viande fraîche. Ces pauvres tortues survivaient, sans manger et sans boire, pendant plusieurs mois, empaquetées dans les cales des bateaux.

Il y avait bien le problème capital de l'eau. Mais, très vite, les aventuriers des Galapagos trouvèrent les quelques endroits où coule un ruisseau d'eau douce, notamment près de Buccaneer-Cove (sur l'île Santiago), et sur la côte sud de San-Cristobal.

L'homme a introduit involontairement et, qu'il maintient, infestent les îles par millions. Sans parler aussi des plantes importées (iguanes, herbe à éléphant, arbrustes fruitiers, entre autres) qui font concurrence à la flore indigène. Ainsi le piment pousse-t-il maintenant hors des zones où il

site au choix duquel participèrent trois naturalistes : un Français, M. Jean Dorst (actuellement directeur du Muséum national d'histoire naturelle), un Allemand, le docteur Irmsaus Eibl-Meyerfeldt, et un Américain, le docteur Robert Bowman. Dans cette station viennent travailler des naturalistes de diverses nationalités.

De son côté, le gouvernement équatorien ne restait pas inactif : en 1959, 95 % de l'archipel étaient

Les animaux les plus menacés étaient, sans conteste, les tortues géantes. Lorsque les hommes arrivèrent sur l'archipel, on pense qu'il y avait des dizaines et peut-être des centaines de milliers de ces énormes reptiles. Chaque île n'en comptait pas une seule, mais un peu partout, au total, quatorze (quatre pour certains îlots, quinze pour certains îlots, différenciés par le dessin ou la forme de leurs carapaces. Ainsi, sur les îles les plus sèches, vivaient des tortues aux petites carapaces relevées devant en « selle de cheval », ce qui permet à leur très long cou de se tendre verticalement pour que la bouche puisse atteindre les raquettes de cactus ou les feuilles assez hautes perchées. En revanche, aux îlots de végétation plus dense, on trouve des tortues aux carapaces en forme de dôme, se nourrissant au ras du sol.

Actuellement, on estime à neuf mille ou dix mille le nombre total des tortues ne représentant plus que onze espèces (peut-être seulement dix) dont six, notamment celles de Pinzon, d'Española, de San Cristobal, de Santiago et du volcan Cerro Azul (à Isabela), ne comptent plus que quelques individus ou quelques dizaines d'individus. Une « réserve » pour tortues a donc été installée

à la station Darwin. Les œufs y sont couvés et les jeunes tortues y sont gardées pendant cinq ou six ans. A cet âge, elles ont 15 à 20 centimètres de diamètre et leur carapace est assez dure pour résister aux attaques de chiens et des cochons sauvages. Depuis 1971, plusieurs centaines de jeunes tortues ont ainsi pu être mises sur leurs îles ancestrales. Rien que nées en captivité, les petites iguanes semblent s'accommoder d'une liberté nouvelle pour elles : les premières, qui ont été relâchées à Pinzon en décembre 1970, pesaient en moyenne 3300 grammes. Trois ans plus tard, elles en étaient à la vingtaine de kilos. On peut donc raisonnablement espérer qu'un certain nombre de ces petites reptiles ont atteint au cent ou cent cinquante ans les 200 kilos et le mètre de diamètre de la plus grosse tortue connue.

Autre espèce menacée : l'iguane terrestre qui a été tué, parfois pour être mangé, mais le plus souvent par les chiens. Les iguanes terrestres de Santa Cruz étaient en voie d'extinction : on en a transportés dans une petite île isolée où ils semblent prospérer. Parallèlement, des mesures sur ces animaux, encore très mal connus, sont menées à la station Darwin, où l'on a apporté des spécimens des espèces les plus rares.

Quinquante mille chèvres tuées

Dans le même temps, on s'est attaqué au fléau que constituent les animaux domestiques réintroduits : depuis 1970, cinquante mille chèvres ont été tuées à Pinza et on pense avoir exterminé tous leurs congénères à Santa Fé et Rabida. Une guerre analogue est menée contre les porcs, les ânes et, ce qui est beaucoup plus difficile, contre les chiens et les chats. Quant aux rats, ils semblent être invulnérables aux produits chimiques, seraient trop dangereux pour certains oiseaux.

Les programmes spécifiques du service du Parc se heurtent à des problèmes financiers et humains. Ces programmes concernent l'éradication des plantes et des animaux importés, la conservation des plantes et animaux indigènes, le contrôle du tourisme et l'éducation de la population locale.

Et il y a la population qui a vu d'un œil peu favorable le classement en parc national de 95 % de la surface de l'archipel et les mesures de conservation qui ont été prises. Le service du Parc a donc demandé aux scientifiques de la station Darwin d'organiser l'information et d'expliquer aux insulaires, en particulier aux enfants des écoles, le bien fondé du classement et des mesures. A Santa Cruz, l'île la plus fréquentée par les visiteurs ou une partie de la population tire profit du tourisme, des nouvelles réglementations ont été plus vite acceptées que sur les autres îles. Mais il est encourageant de voir que les explications et des consultations sur le terrain, en général, à résoudre les problèmes posés par le sauvetage de cette arche de Noé « ensorcelée ».

F I N

Un brandaïs

À la fin du dix-huitième siècle, ceux qui hantaient les Galapagos changeaient : aux boucaniers et pirates succédèrent les chasseurs de baléines et d'otaries (ou phoques à fourrure). La familiarité de tous les animaux est telle que le massacre des otaries pouvait se faire à un rythme très rapide : cinq mille peaux d'otarie en deux mois pour un seul chasseur. Quant aux tortues, elles ne gênaient rien aux changements des préoccupations de leurs visiteurs. Non seulement elles servaient toujours à renouveler les provisions de viande fraîche, mais encore elles étaient utilisées comme matière première d'une huile de prix.

C'est aux baléinières que l'on doit la création (à une date indéterminée mais probablement antérieure à 1793) du bureau de poste le plus simple du monde sur la côte nord de Floreana : un tonnelet fixé sur un piquet et portant l'inscription, répétée

de temps à autre, « Post Office Here ». Depuis l'arrivée des baleiniers, les bateaux passent par là et déposent et qui est accepté en franchise, parait-il, non seulement à la poste de Guayaquil, mais aussi dans les bureaux de poste de tout le Pacifique.

Le premier habitant permanent des Galapagos fut un Irlandais, Patrick Watkins. Marin sur un navire britannique, Watkins débarqua en 1807 à Floreana. Était-il fugitif ou volontaire ? Le capitaine s'en désintéressa. Il lui ne le sait. En tout cas, il débrouilla pour se procurer des graines de légumes et subsista, pendant deux ans, en trouvant avec les baleiniers de passage les produits de son jardinage contre du rhum. En 1809, il vint une chaudière de baléinière et partit avec l'Amirale de Sud avec cinq hommes qu'il avait obligés à le suivre. Il arriva seul à Guayaquil.

Des débris violents

Née en 1890, la république de l'Équateur s'intéressa tout de suite aux Galapagos. Le 12 février 1892 à Floreana, le colonel Iguana Hernández prit possession officiellement de l'archipel devant les équipages de baléinières

qu'il avait trouvés au mouillage et, qu'il avait rassemblés comme témoins de la cérémonie. Et la même année, le gouvernement équatorien installa une petite colonie agricole à Floreana. Tout alla bien jusqu'à ce qu'un amène des bagarriers, dont le voisinage agit à partir des côtes, pour San-Cristobal.

Les débris de la colonisation furent violents : à Floreana, deux gouverneurs assassinés et un expulsé, un baléinière américain capturé par des bagarriers, un concessionnaire exploitant un lichen utilisé en teinture assassiné par ses employés écossais. La colonie, installée à Progresso sur San-Cristobal, n'eut pas un meilleur sort : le patron fut, lui aussi, assassiné par les colons qu'il avait réduits en esclavage. Il faut dire que, même si l'on excepte les bagarriers, le mode de « choix » des immigrants était souvent la source même des ennus ultérieurs : en 1899, quatre-vingt vagabonds de Darwin furent ainsi embarqués d'autorité pour aller s'établir à Isabela. Cette colonie-là, cependant, semble avoir été calme.

Les Galapagos se prêtent mal à l'agriculture. Seul est cultivable l'étagé humide, et encore pas partout. L'archipel, pourtant, a attiré en plus de cent ans de nombreux immigrants, en particulier depuis 1980 : cette année-là, la population permanente ne dépassait guère 1500 personnes. Actuellement, elle est de l'ordre de 5500 habitants. Avant cet afflux, les essais ratés de colonisation avaient eu des effets redoutables. Les colons, eux aussi, ont tué des tortues pour les manger ou pour en extraire l'huile. Et surtout, lorsqu'ils sont partis, ils ont abandonné sur place leurs animaux domestiques. Porcs, chèvres, ânes, chiens, chats, bovins, ont pu être et, une fois retournés à l'état sauvage, ont ravagé les îles : les chèvres, comme partout, mangent tout, et ont ainsi notablement contribué à réduire la flore indigène. Quant aux porcs, aux chiens et aux chats, ils s'attaquent aux oiseaux et à leurs œufs, aux œufs de tortues, aux toutes jeunes tortues, aux iguanes. Sans parler des rats que

Une limitation du nombre des touristes

Les Galapagos ont été ouvertes au tourisme en 1969. Et, depuis, elles connaissent une vogue croissante : en 1977, on a recensé 6700 touristes (dont 18,5 % d'équatoriens). Mais, dès maintenant, il a été décidé de ne pas accepter plus de 12 000 visiteurs par an, de façon à ne pas compromettre la préservation des îles.

Les touristes ne peuvent circuler seuls. Ou ils sont inclus dans un voyage organisé conduit par un des vingt-cinq guides officiels, ou bien ils doivent prendre à bord de leur yacht un des vingt bateaux de pêche dont le capitaine est guide autorisé. Tous les guides doivent suivre un cours de formation à la station Darwin avant d'être agréés par le service du Parc.

Vingt-sept itinéraires ont été tracés du cycle élémentaire (5 % de la superficie du parc) de façon à permettre aux visiteurs de voir le maximum de faune et de flore intéressantes. Mais le nombre des touristes est limité, selon les itinéraires, à quatre-vingt ou à quinze personnes par jour. Bien entendu,

il ne faut se faire accompagner par aucun animal domestique. Il ne faut pas non plus donner à manger aux animaux indigènes ou les toucher. En outre, les visiteurs sont priés de ne jeter, au cours de leurs promenades sur les îles ou pendant les traversées entre les îles, aucun papier, aucun fruit, aucun sac de plastique, aucun mégot de cigarette (on peut fumer cependant). Il est interdit, bien évidemment, d'emporter un animal ou une plante.

On peut se demander pourquoi certains étrangers viennent de si loin aux Galapagos. Les guides accueillant leur groupe de touristes entendent parfois un guide de préambule, des déclarations agressives : « Moi, je ne crois pas à l'évolution. » Il y a aussi les visiteurs qui passent leur temps à protester : « Ces îles n'ont aucun intérêt. La mer, on peut la voir partout. Les animaux aussi. D'ailleurs, si je voulais des photos, je pourrais en acheter à Quito », et qui ne descendent même pas du bateau. Il y a aussi les questions stupides, du genre : « Ces oiseaux qui volent là-bas, ce sont bien des corbeilles-qui-ne-volent pas ? »

En 1956, l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles envoya une mission de reconnaissance aux Galapagos. Deux ans plus tard, l'UNESCO et diverses institutions organisèrent un voyage d'experts et, en 1959, c'est-à-dire cent ans après la publication par Darwin de son livre « l'Origine des espèces », était créée la fondation Charles Darwin pour les îles Galapagos. Ainsi, la station Charles Darwin a-t-elle pu être inaugurée à Santa-Cruz en 1964, sur un

ÉDUCATION

Les nouveaux programmes du cycle élémentaire sont parus

Les nouveaux programmes et horaires du cycle élémentaire des écoles primaires sont publiés au bulletin officiel de l'éducation du 27 juillet. Ces textes qui marquent l'application de la réforme Baby sont entrés en vigueur à la rentrée de septembre au cours élémentaire première année.

Les nouveaux horaires étaient déjà connus (le Monde du 13 juillet). Ils se caractérisent par une diminution du temps consacré à la langue française (neuf heures hebdomadaires au lieu de dix) et à l'éducation physique (cinq heures au lieu de six). En revanche, l'horaire de mathématiques passe de cinq à six heures et celui des activités d'éveil de six à sept heures. Au ministère de l'éducation, on fait observer que si la durée de l'apprentissage du français en tant que tel est diminuée, l'expérience de la correction du langage oral et écrit est accrue au cours des activités mathématiques et d'éveil.

Les programmes et les objectifs, présentés par le Monde du 10 mars au moment où le conseil de l'en-

seignement général et technique des écoles primaires prolongent les instructions concernant le cycle préparatoire et appliquées à cette classe depuis septembre 1971. Au demeurant, les cycles élémentaire et moyen, qui permettent d'établir une frontière nette entre ce qui serait encore du cycle préparatoire et ce qui relèverait déjà du cycle élémentaire et, à supposer qu'on y parvienne, le diagnostic concernant un même enfant risquerait fort, dans la majorité des cas, d'être différent selon les domaines d'activités considérées. Le cycle élémentaire est donc défini comme une « étape charnière ». Il jouera son rôle de transition : en consolidant les apprentissages fondamentaux et en approfondissant les activités d'éveil. Une place importante dans les nouveaux textes — près de la moitié — est consacrée à débattre les domaines où s'exerceront ces activités d'éveil qui concourront au développement corporel et psycho-moteur, affectif, social et intellectuel de l'enfant.

A Saclay

MISE EN SERVICE DU SYNCHROTRON SATURNE-2

Le synchrotron à protons Saturne-2, dont la construction s'achève au centre d'études nucléaires de Saclay (Esauro), vient d'accélérer ses premiers faisceaux de particules. Le 26 juillet, il a communiqué à des protons une énergie de 1 000 MeV (1 milliard d'électrons-volt).

Saturne-2 remplace le synchrotron Saturne-1 qui avait fonctionné sur le même site de 1958 à 1977. Cette machine était initialement destinée à la recherche sur les particules fondamentales, mais, en vingt ans, cette physique a beaucoup évolué ; elle requiert maintenant des accélérateurs d'énergie — et donc de taille — très supérieurs. Si Saturne-1 fut réorienté vers l'étude des noyaux atomiques, mais était mal adapté à cette tâche : la physique nucléaire exige des conditions en particulier une très bonne définition de l'énergie des particules, que Saturne ne pouvait satisfaire. Il était d'autre part d'une technologie complètement dépassée.

Il fut donc décidé de démonter Saturne et de le remplacer par un nouvel accélérateur, qui n'a guère en commun avec son prédécesseur que l'infrastructure générale (le Monde du 31 mai). Saturne-2 accélérera des protons jusqu'à l'énergie de 3 000 MeV avec une précision accrue. Il accélérera aussi des noyaux légers (deutons, particules alpha) et des ions lourds. Plus de cent soixante physiciens français et étrangers ont soumis des propositions d'expériences dont les premières commenceront au mois de novembre prochain.

notre prêt à porter commence là où les autres l'arrêtent
tout l'habillement et les chaussures pour les grands (1 m 85 à 2 m 15) — et les costards.

Berty
catalogue pour la province

• 86 avenue Ledru-Rollin Paris 12^e - Tél. : 628.18.24
OUVERT EN AOÛT • 79 avenue des Termes Paris 17^e - Tél. 574.35.13

TEMOIGNAGE CHRETIEN

LE GUIDE DES HALTES SPIRITUELLES

- Les "haltes spirituelles" une grande enquête de "TC" qui commence dès ce jeudi.
- TEMOIGNAGE CHRETIEN est en vente sur les stands de presse des principales églises, dans les maisons de presse et les kiosques de gare.
- TEMOIGNAGE CHRETIEN met en outre à votre disposition une liste de plus de 130 stages et sessions pour interroger, communiquer et fortifier sa foi.

Envoyez dix francs en chèque ou chèque postal (CCP 5023 99 PARIS) à TC - 49 Fbg. Poissonnière-75009 Paris avec vos noms et adresses pour recevoir ces numéros.

type d'homicide involontaire
LE GARDE-CHAMPIÈRE DE GEMENOS EST LIBRE
VTS DIVERS
En Grande-Bretagne

ATRE PERSONNES ONT TOXIQUEES PAR DU SANG BOITE PROVERBALE
ATS-UNIS.

SPORTS

Création d'un institut de médecine sportive à Saint-Etienne

Saint-Etienne. — Un institut de médecine sportive a ouvert ses portes ces premiers jours d'août à l'hôpital de Bellevue à Saint-Etienne, sous le triple parrainage de la municipalité, du centre hospitalier régional et de l'université locale.

des consultations et des soins spécifiques. Pour le maire, M. Joseph Sanguedolce, « cette création répond à un besoin dans la région stéphanoise, où la population est nettement au-dessus de la moyenne nationale en ce qui concerne la pratique du sport ».

FOOTBALL. — Les Argentins de Boca Juniors ont remporté la Coupe intercontinentale des clubs en battant Koehachidze par 2 à 0, le 2 août à Karlsruhe. Au match aller à Buenos-Aires, les deux équipes avaient réussi un score nul (2-2).

BIBLIOGRAPHIE

« Les Grands de la montagne » de Christine de Colombel

Un livre sur la montagne, sur les alpinistes, écrit avec humour : comme exploit, cela vaut la face Nord de l'Eiger ! Christine de Colombel brosse les portraits de trente-trois grimpeurs dont les réussites ont marqué, marquent ou marqueront elle en est certaine, leur époque (1).

« Grands d'aujourd'hui » dont les exploits semblent un peu dater — peut-être d'avoir été trop narrés. Quant déjà distinguer clairement les « vedettes » fabriquées des vraies valeurs ?

A Jean Franco, chef de l'expédition française de 1955 au Makalu, et qui sut écrire sur cet exploit un des rares livres de montagne que l'on puisse relire ? A Gary Hemming, le « beaknik des neiges » ? A Louis Lachenal, à Lionel Terray, dont les noms se passent de tout commentaire ?

PRESSE

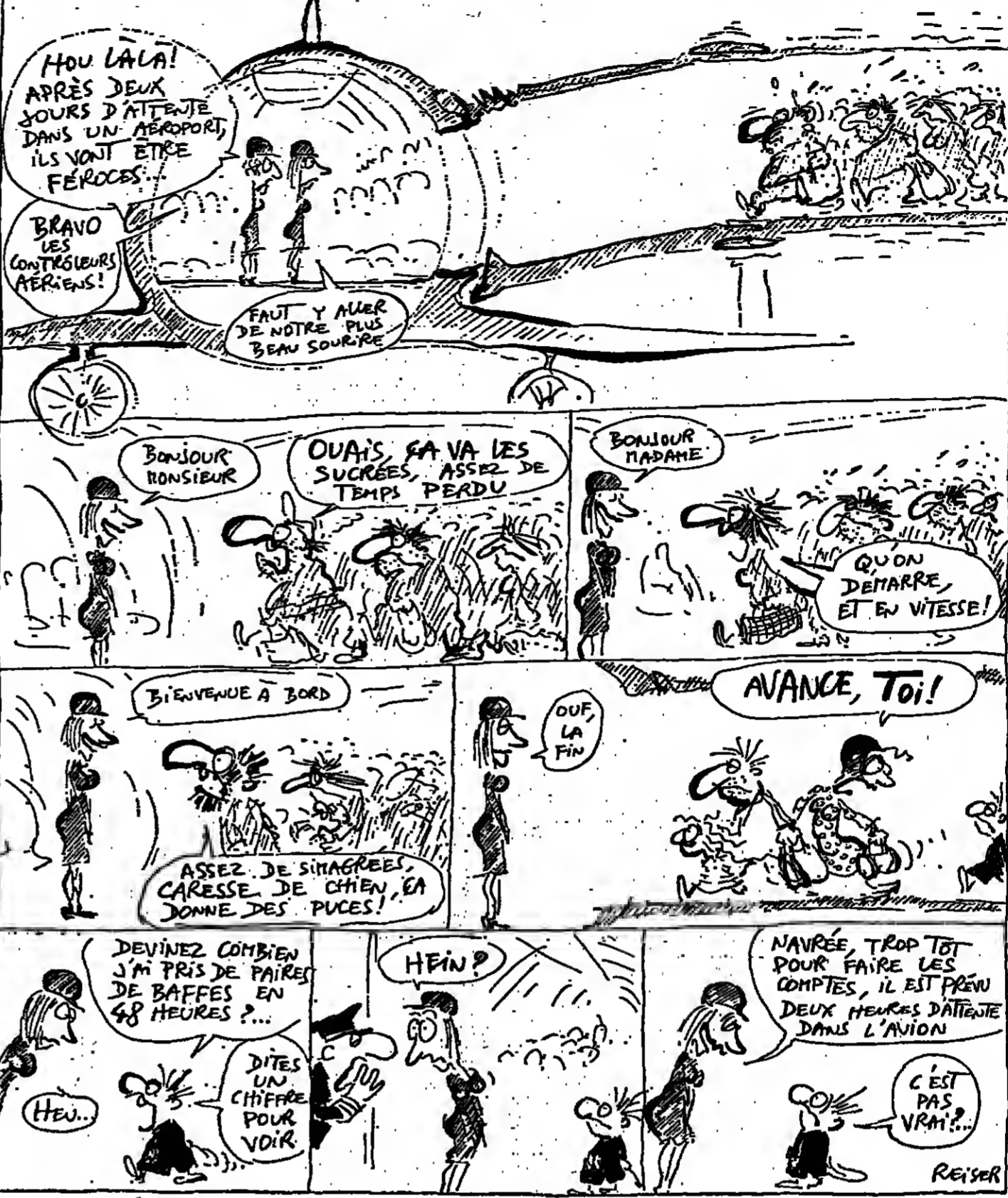
Editeur du « Times » LE GROUPE THOMSON TRANSFÈRE SON SIÈGE SOCIAL AU CANADA

Londres (A.F.P.). — Le Thomson Organisation, propriétaire du Times, du Sunday Times et détenteur d'intérêts pétroliers dans la mer du Nord, vient d'annoncer à Londres le transfert de son quartier général au Canada. Dans une déclaration communiquée à la presse, la Thomson Organisation indique que la législation britannique sur les monopoles et la taille des marchés locaux empêchent la poursuite de son expansion dans le Royaume-Uni.

Le Monde
Service des Abonnements
3 rue de Valenciennes
75277 PARIS - CEDEX 03
C.C.P. 6211-21

Le feuilleton de Reiser. — 21

LA FAMILLE OBOULOT EN VACANCES



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 août à 6 heures et le jeudi 3 août à 24 heures. La dépression centrée sur la Manche se décalera lentement vers la mer du Nord en se combinant, à partir de mercredi soir, avec une dépression plus avancée, qui affectera encore mercredi la moitié nord de la France.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2141
1 2 3 4 5 6 7 8 9
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
HORIZONTALEMENT
I. Qualifie une pierre précieuse. — II. Si on le secoue, ce n'est pas pour des punaises ! — III. L'ombre, par exemple. Objet de ressentiment. — IV. Peut convenir à une fille d'Ève ; Son bec est utile pour faire l'ouverture. — V. S'écroulera gravement. — VI. Ordonne le rassemblement ; Partout devant seize. — VII. Fut une vraie sœur pour son époux ; Plus en place. — VIII. Traité comme une vieille casserole. — IX. Etat disparu ; Neud ferroviaire. — X. Chef d'équipe ; Peut être descendu à Saint-Omer. — XI. Garantie de fidélité ; Reclame l'attention de ceux qui sont portés sur la bagatelle.

Journal officiel
Sont publiés au Journal officiel du 2 août 1978 :
DES DECRETS
fixant le régime de solde des élèves de l'école de l'intendance ;
relatif à la prime d'orientation pour les entreprises de stockage, de transformation et de commercialisation des produits agricoles et alimentaires ;
modifiant et complétant les tableaux annexés au décret n° 72-157 du 10 mars 1973 portant classement des subventions d'investissement accordées à l'Etat ;
relatif aux forêts de protection.

Journal de l'ISO

« Expressionnistes abstraits » à Washington

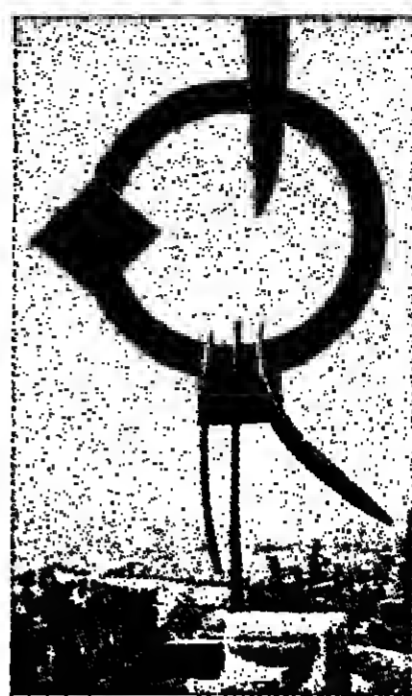
Les nouveaux venus du milieu du siècle

Ni les musées ni les collectionneurs n'avaient, il y a trente ans, accueilli la génération des « expressionnistes abstraits »...

être retournée. C'est École de New-York qui a occupé l'avant-scène de la création contemporaine...

Ornait dans le cours d'une tradition picturale. Une toile début de Pollock est intitulée Cathédrale. Où est la cathédrale?...

ces grands motifs abstraits en forme phallique flanquée de deux — ou trois formes ovales n'étaient pas ce que les Espagnols appellent « cojones »...



DAVID SMITH Voltri XII

Beaucoup de grands artistes européens, dont les tableaux emplissent les musées et les collections privées, étaient à New-York où ils avaient émigré...

Une incantation mystique. A chaque peintre, son sujet. Chez Robert Motherwell, on retrouve les liens d'un abstrait avec le dessin figuratif...

Une incantation mystique

Arshile Gorky est un peintre relativement peu connu en France. Né en Arménie russe, il fut trop influencé par l'œuvre de Miró pour que ses toiles n'évoquent pas quelque chose de connu...

Il y a également un air de méditation mystique dans les peintures de Rothko. Double espace, sans image, en gris et en marron, de grandes dimensions pour envelopper, envahir le spectateur...

Avec ses années, le marché aidant, les musées aussi, et il faut le dire, la culture du public, la situation a fini par

NOTE DISQUE

ARMAND SHAUBROECK est un personnage singulier qui échappe aux étiquettes en détournant les règles du music-business avec une inspiration originale...

Armand Shaubroeck n'est pas mort

Il a enregistré avec un ancien compagnon de peine. Derrière une caricature plus vraie que nature, Shaubroeck dénonce les fausses réformes qui visent à une amélioration superficielle...

Le double album, Armand Shaubroeck Steals (Armand Shaubroeck vole), présente ces morceaux enregistrés en public. Un rock violent, teinté de blues, qui repose sur des interventions énergiques...

Avec son troisième 33 tours, I came to visit, but decided to stay (J'étais venu en visite, mais j'ai décidé de rester)...

La pochette montre Shaubroeck habillé en ecclésiastique, allongé dans la neige, la tête près d'une guitare contre sa tombe, une bouteille de gin dans une main...

ALAIN WAIS.

Distribution : Music-Box, 25, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris.

Le charme subtil de la Méditerranée. David Smith est le seul sculpteur de ce groupe. Il est presque inconnu en France, parce qu'on n'y a jamais exposé ses œuvres...

Il y a encore les six tableaux de Kooning, tous de format égal, tous datés de 1960 et consacrés à un seul sujet : la femme, qui, pour lui, n'est qu'une abstraction. Elle a un visage. C'est la femme idéale, embellie par la splendeur sauvage des couleurs...

Quand une exposition, David Smith à Paris ? Mais David Smith n'est pas un pétrisseur de glaise qu'on coule dans le bronze. C'est un sculpteur direct. Il taille dans le fer comme on taille dans la pierre...

Le premier disque de Shaubroeck, A lot of people would like to see Armand Shaubroeck... dead (Pas mal de gens aimeraient voir Armand Shaubroeck mort)...

BYRON H.C.C. 006 AUN CAPRI GRAN FARDY PARANAO PARAGUANT GALA DE SAINT LAZARE. BE DE LYON PARANAO 45 ATLAS ACAC Central CLEGG Ave C 2 L Vindicta

PIERRE GRANVILLE

DE PIERRE BOULEZ A ALAN STIVELL. De Pierre Boulez s'interrogeant à 10 ans d'intervalle (68-78) sur la musique, à Alan Stivell mélangeant sans vergogne les folklores bretons et chinois dans son dernier 33 tours...

ALFRED HITCHCOCK un film inédit JEUNE ET INNOCENT

ELYSEES LINCOLN - HAUTEFEUILLE 14 JUILLET PARNASSE 14 JUILLET BASTILLE SAINT-LAZARE PASQUIER MARSEILLE Le Paris MONTPELLIER Gaumont

VITTORIO GASSMAN dans un film de DINO RISI le metamore

DEUX TRIOMPHES COMIQUES TOUS LES SOIRS, 20 H 30

VARIETES Danielle DARRIEUX Bernard BLIER

PALAIS ROYAL SOIXIEME ANNÉE!

BOULEVARD FEYDEAU Jacqueline Gauthier Raymond PELLEGRIN et la participation de Jacques MOREL

MICHEL ROUX JEAN JACQUES LA CAGE AUX FOLLES de JEAN POIRET

ASSAULT Le fait divers le plus invraisemblable de l'histoire de la Californie. un film de John Carpenter

LOCATION : 233-09-92 et AGENCES 742-84-29 et AGENCES

Les festivals de province

ALSACE
COLEMAR
CLOTTE DES COGNACAINS, le 3, à 21 h. : Orchestre de chambre...

GRANDMONT
Eglise, 21 h. 30, le 2 : Kalyani Roy...

VOTRE TABLE CE SOIR

DINERS AVANT LE SPECTACLE
L'ALSACE AUX RALLIES 226-74-94
CHEZ HANSI 548-06-42

DINERS... DANS UN JARDIN
FLORA OANTCA ELY 20-41
LA CHERMILLÈRE 1900 606-38-59

DINERS
MONSIEUR BEUF 308-38-36
CHEZ KATY 308-40-10

RIVE DROITE
Jusqu'à 2 h. Dans cadre raffiné. Cuis. nouv. et ans. POISSONS, VIANDE...

RIVE GAUCHE
LA COCHONNAILLE 21, rue de la Harpe, 5. 623-96-81
BISTRO DE LA GARE 69, bd de Montparnasse, 6. T.l.jrs

ENVIRONS DE PARIS
CHATEAU DE LA CORNICHE
Rollebois, aut. Ouest, à Bonnières

SOUPERS APRES MINUIT
LE MUNICH 27, r. de Suel, 6. 633-62-09
LE PETIT ZINC 2, de Suel, 6. ODE 79-34

LANGUEDOC-ROUSSILLON
CATHEDRALE SAINT-NAZAIRE, les 2, 7, 14, 21, 28 et 29 h. 7 A. et 2. B.

SEITE
XIX Festival de la mer
THEATRE DE LA MER, 21 h. 30.

LIMOUSIN
FESTIVAL DE LA HAUTE MARCHÉ
BELEGARDE, le 2, 7, 14, 21, 28 et 29 h. 7 A. et 2. B.

TULLE
CATHEDRALE, 21 h. 30. Théâtre des Quatre-Saisons (marionnettes)...

LOTTAINE
BUSSANG (20-61-50-48), le 16 à 18 h. : Menuis pour menuisier.

MIOL-PYRÉNÉES
ALBI (83-66-76-78)
Palais de la Berbie, le 5 à 18 h. 15 et 22 h. 15.

AIX-EN-PROVENCE
FESTIVAL INTERNATIONAL
D'HART LYRIQUE ET DE MUSIQUE

NORMANDE - BRITAGNE - HELDER - REX - U.G.C. GOBELINS - U.G.C. DANTON - MISTRAL - U.G.C. GARE DE LYON - 3 SECRETAN - CONVENTION SAINT-CHARLES - CLICHY PATHÉ - STUDIO CÉCILE

Gerard de Villiers
PRÉSENTE LE FILM
BRIGADE MONDARINE
avec PATRICE VALOTA, ODILE MICHEL, FLORENCE CAYROL...

LES ARTS
CINEMA
THEATRE

Opéra de Paris

Table with 2 columns: Category (OFFRES D'EMPLOI, DEMANDES D'EMPLOI, etc.) and values (La ligne, La ligne T.C.).

ANNONCES CLASSEES

Table with 2 columns: Category (ANNONCES ENCADRES, OFFRES D'EMPLOI, etc.) and values (Le mois en, T.C.).

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi / FILIALE IMPORTANTE (C.A. : 80 MILLIONS H.T.) D'UNE MULTINATIONALE U.S., RECHERCHE SON : Directeur Administratif et Financier

GIS Gestion Informatique Système recherche INGÉNIEURS SYSTÈMES (REF. : IS 25)

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE et de COMMERCIALISATION DE SYSTÈMES INFORMATIQUES recherche des cadres de développement de ses activités de vente de matériels

emploi régionaux / ENTREPRISE RÉGION EST Proche grande ville universitaire, réputée pour la difficulté, l'originalité de ses fabrications

UN INGÉNIEUR DE FABRICATION MÉCANIQUE DE HAUT NIVEAU A. ET M. OU SIMILAIRE

2 ARCHITECTES ORBANISTES (Femme ou Homme) DPLG (ou DESA) formation d'urbanisme par cycle UER

KINÉSITHÉRAPEUTE Homme ou Femme pour rééducation d'un mois

La CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIÈRES recherche : 1. Un technicien commercial

demandes d'emploi / CAUSE POSTE EDUCATION NATIONALE TROP ELIGIBLES

INGÉNIEUR Électrotechnicien-Electronicien (E.T.E.)

ATTACHÉE COMMERCIALE 40 ans expérience professionnelle

ETUDIANT LIC. PSYCHO. 22 ans, réfer., angl., cour., mot. vélo, écriture très soignée

AGENCE D'ÉTUDES URBAINES des agglomérations de Valence et de Romans recruté :

cours et leçons / Ingénieur électron. prépar. d'études études de cours mathématiques, 5 niveaux, 30h-35h

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche / VAVIN - DDE 4-70 120 m² 7 PIÈCES JARDIN

REUILLY Bel imm. d'angle pierre de taille sur square, splendide 3 pièces

BOIS DE BOULOGNE ET DU 16^e appartements, garages, rénovation complète

Paris Rive droite / ÉTOILE ATELIER D'ARTISTE

TOURNAI - PLEIN CENTRE / Récit, vid. garage, départ tous les sept

fonds de commerce / EXCEPTIONNEL - MARAIS - RUE DE TURENNE HOTEL PARTICULIER

autos-vente / CENTRE OCCASIONS / RENTZ DES OCCASIONS RÉCENTES

perdu-trouvé / PERDU, 19^e arr., coquet mâle, noir et feu

occasions / VENDS SAKO, FROMETTE, TROMBONE, CLARINETTE

locations non meublées Offre

Paris / Paris, près tour Eiffel - 2 p. ch., w.c., douche, 140, 1200 F mensuel

Paris / 7^e MAGNIFIQUE DUPLEX 90 et 42 Terrasses, Calme, villas, pavillons

Province / LUZ-LA CROIX-HAUTE / Vente très belle propriété + loggia, arbor., motif, construct.

HAUTE-SAVOIE / PAYS-DE-LEYS - TAINIEDES / D'AS DE HAUTE SAVOIE

ST-MAZARIE / Face MER / 2 ch., 2 s., salon, cuis., w.c., eau, chauffage, pannes, cave

TOULOUSE - Ouverture centre commercial au cœur de la ville

CAIRO / Office for let center of city ANY BUSINESS

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi

locations non meublées Demande

Paris / Fonctionnaire offrant sa garantie ch. 3 pièces Paris Centre

FAITES DE VOTRE INVESTISSEMENT PIERRE 2 COUPS

Compagnie Française d'Investissement 8 av. Hoche 75008 Paris 563.11.40

constructions neuves / LE CLOS-DES-VIGNES (20^e) / Récit, neuve habitable imméd.

locations meublées Demande / PARIS / Sté rech. pour J.H. ou J.P. ch. ou Stéil. Accepter de app.

Immobilier (information) / MONTPARNASSE / BEL ATELIER D'ARTISTE

appartement. achat / Achète immeubles libres ou occupés, terrains, pavillons

bureaux / CAIRO / Office for let center of city ANY BUSINESS

immeubles

1680 PAVILLONS, VILLAS / Achat immeubles libres ou occupés, terrains, pavillons

pavillons / 1680 PAVILLONS, VILLAS / Achat immeubles libres ou occupés

villas / PRES ENGHEN SEJOUR LAC

maisons de campagne / Cherche location maison de campagne avec jardin

FERME Provençale / VAR - PROCHE VERDON et DURANCE

fermettes / ARDENNES / VEND FERMETTE

propriétés / VAUCRESSON - Résidentiel / aménagement et décoration

manoirs / SARTHE - Part. Manoir, 16^e s. 20 ha, rivière, cour

châteaux / CHATEAU HISTORIQUE / 5,5 ha parc, forêt, art. culture

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

RÉGIONS

Ile-de-France

MENACES SUR AUVERS-SUR-OISE

Des hangars dans les perspectives de Van Gogh

Auvers-sur-Oise, 6 000 habitants, est un îlot de « douceur de vivre » encore intact ou presque. Son charme nouchalant est d'autant plus précieux que ce village se trouve à 35 kilomètres des agitations de Paris.

Auvers allie la quiétude et la célébrité. La vallée de l'Oise, le cadre verdoyant, les vieilles maisons, les champs de blé dorés, font partie du patrimoine culturel mondial par l'entremise de quelques artistes : Pissarro, Cézanne et Van Gogh. Celui-ci y a passé les dernières années de sa vie.

Jusqu'à ce jour les municipalités successives ont eu pour objectif de préserver ces paysages que l'on vient admirer du monde entier. Deux projets nouveaux menacent le patrimoine culturel d'Auvers. Le premier concerne l'aménagement de l'île de Montmaur. Le second consiste en l'implantation d'une zone artisanale et d'un grand pavillonnaire sur un terrain de 8 hectares, limitrophe du cimetière.

L'île de Montmaur, d'est en ouest, mesure 150 mètres de long sur 300 mètres de large. Elle est bordée par la route, à 300 mètres de la célèbre église romane, qui est classée. La municipalité a acquis le terrain. Il y a quelques mois, après avoir reçu l'assurance de pouvoir y construire une salle des fêtes et une gendarmerie. La préfecture et l'architecte des Bâtiments de France ont donné leur aval, bien que le terrain soit dans le périmètre de protection de l'église. Et qui dit zone protégée ne signifie pas interdiction de construire. Argument avancé : une architecture « adaptée » ne dénaturera pas la perspective d'Auvers.

Mais, quel que soit le parti architectural retenu, comment croire que les hangars de la zone artisanale et les pavillons que l'on veut édifier sur le plateau, à côté du cimetière de Van Gogh, n'altéreront pas pour toujours l'un des plus célèbres paysages du monde : celui du Champ aux Courbes (1), peint par l'artiste en 1890, quelques semaines avant son suicide ?

(1) Actuellement au musée Van Gogh d'Amsterdam.

« Les Halles au secret ? » Dans un communiqué publié mardi 1^{er} août, après la réunion à l'Élysée relative à la construction d'un auditorium aux Halles, le groupe communiste du conseil de Paris proteste contre la politique « du coup par coup et du secret ». « C'est la réponse par le mépris, estiment les élus, de la demande des habitants, de leurs associations et des élus communistes qui souhaitent que les travaux soient immédiatement suspendus et que soit organisée une large consultation sur l'ensemble de l'aménagement. »

Pays de la Loire

UNE « PREMIÈRE » EN URBANISME

Les Nantais ont choisi par une sorte de « référendum » leur plan d'occupation des sols

De notre correspondant

Nantes — La ville de Nantes vient d'être le théâtre d'une véritable première en matière d'urbanisme. Il était demandé à la population de donner son avis sur le seul projet de plan d'occupation des sols (POS), ce qui a toujours été le rôle dans ce domaine, mais sur deux autres documents : le POS du secteur nord, déjà publié, et le « contre-POS ». Une sorte de référendum. A l'issue de l'enquête publique, les Nantais ont choisi le « contre-POS », et le conseil municipal a voté ce choix il y a quelques jours.

M. Boudolle s'est efforcé de les convaincre que le POS publié était « inamovible », et que la municipalité, prise au jeu de la concertation, s'est trouvée en décembre dernier poussée par les revendications des habitants à aller au-delà des simples aménagements dont elle se serait contentée. L'adoption du POS est maintenant le premier à se réjouir du résultat : « Les habitants font un meilleur urbanisme que les technocrates », a-t-il déclaré en présentant le « contre-POS ».

Le premier POS avait été établi sous l'autorité de la précédente municipalité. Par elle en mai 1975, publié par le préfet en septembre de la même année, et donc applicable depuis cette date.

Entre les deux documents, les changements sont en effet de taille. Le secteur concerné par l'étude couvre 880 hectares et se présente comme un plateau assez vaste entaillé par trois vallées : l'Erdrin, le Cens et la Gesvres. C'est un mélange de lotissements pavillonnaires datant des années 50 et de logements H.L.M. dont la construction a commencé vers 1956 et s'est poursuivie en vagues successives. On y trouve également des terrains agricoles. Ces dix dernières années, la population a doublé pour atteindre vingt-cinq mille habitants. On y trouve l'hippodrome, le campus universitaire, la nouvelle maison d'arrêt, le nouveau cimetière.

En mars 1977, à son arrivée à l'hôtel de ville, la municipalité d'union de la gauche a trouvé dans les cartons : ce document attendait que les POS des autres secteurs de la ville (il y en a sept) soient plus avancés pour être soumis à l'enquête publique. A la suite d'une intense concertation avec les habitants de ces quartiers, l'équipe municipale a réalisé un « contre-POS » et obtenu des autorités administratives que les deux documents soient présentés au public pendant la durée de l'enquête publique.

« Dans ce quartier, chaque opération a été conçue indépendamment des autres, sans recherche d'intégration au secteur ancien », reconnaît le maire. Les services techniques de la mairie.

Les résultats furent clairs : sur 1117 avis exprimés, 856 furent favorables au « contre-POS ». Le commissaire enquêteur a d'ailleurs plaidé pour l'abandon du POS déjà publié. Ce dernier avait cristallisé de vives protestations, tant de la part des petits propriétaires touchés par les opérations de voirie, que de celle des associations hostiles à la « dénaturation » de l'habitat.

« Le « contre-POS » abandonne ces axes pour ne retenir qu'une autoroute de contournement d'agglomération au contour de la zone actuellement bâtie. Il abolit sérieusement les coefficients de densité de l'habitat, prévoit une stricte limitation de la hauteur des tours, élimine la surface et renforce la protection des espaces verts. La philosophie générale est de prévoir l'organisation de la vie collective avec des équipements de quartier, s'appuyant sur les pôles commerciaux actuels.

Plus d'un millier de personnes, pendant les trois premières semaines de l'enquête publique, ont fait la démarche de signer les registres d'enquête pour dire « non à l'urbanisme des technocrates » et « oui à l'urbanisme de concertation ».

A la mairie, on considère que c'est un succès. M. Jean-Claude Boudolle (M.R.G.), adjoint à l'urbanisme, qui déclare ne s'attendre qu'à l'urbanisme opérationnel, celui qui est efficace et qui avance, se félicite d'avoir réussi à « associer les habitants à l'aménagement de la cité. Le « contre-POS » est l'aboutissement de notre volonté municipale et de vos besoins », résume-t-il volontiers dans les nombreuses réunions de quartier qu'il a animées.

Dans cette affaire, les associations ont tenu à garder leur autonomie et leurs distances par rapport au pouvoir municipal. Elles reconnaissent qu'elles ont été les « multiplicateurs de la mairie pour un meilleur urbanisme », mais elles ne se laissent pas à la mairie, elle se pratique sur le terrain », affirme-t-elle.

880 hectares et trois vallées

Il s'est appuyé sur ce soutien populaire pour négocier avec la direction départementale de l'équipement. Tous les fonctionnaires de ce service n'ont en effet pas vu d'un bon œil l'élaboration d'un contre-projet qui mettait en lumière l'existence de projets d'aménagement retenus dans le premier document et en contradiction avec les objectifs du SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme). Même s'il est évident, aujourd'hui, que ce schéma est complètement dépassé, il n'en reste pas moins le seul canvas qui permette une cohérence entre les différents POS des communes de la métropole nantaise.

Mais elles pourront aussi tirer profit de cette concertation. D'abord par la crédibilité qu'elles ont acquise, étant devenues interlocuteurs du pouvoir municipal. Ensuite, par la démonstration qu'elles ont réussi à faire que les habitants d'un quartier sont capables de réfléchir à l'avenir de leur environnement autrement qu'en termes d'intérêts individuels. « Les gens ont pu parler eux-mêmes de leur quartier, ce qui n'est pas une affaire de spécialistes. »

JEAN-CLAUDE MURGALE

Limousin

LEVÉE DE BOULIERS EN HAUTE-VIENNE CONTRE UN PROJET D'HYPERMARCHÉ CARREFOUR

(De notre correspondant.) Limoges. — Autorisée par le ministre du commerce et de l'artisanat, l'installation d'un hypermarché Carrefour à Boisseau, près de Limoges, vient de heurter à l'hostilité du conseil général de la Haute-Vienne. Déjà se sont élevés contre cette opération le sénateur de la Haute-Vienne et maire de Limoges, M. Longuepierre (P.S.), ainsi que les maires du canton.

Le projet (8 000 mètres carrés environ pour Carrefour, 5 à 6 000 mètres carrés pour la galerie marchande et la cafétéria) avait reçu un avis défavorable de la commission départementale d'urbanisme commerciale. Mais la commission nationale a jugé autrement et émis un avis favorable.

Le conseil général, à l'unanimité, a voté une motion par laquelle il affirme son opposition résolue à la création d'un centre commercial Carrefour à Boisseau. L'autorisation accordée par le ministre constitue, estime le conseil général, « un abus d'autorité et un déni de procédure démocratique ». Les conseillers généraux veulent dans la création de l'hypermarché le renforcement de l'emprise de la zone urbaine du grand Limoges, ce qui accentuerait le déséquilibre entre la zone urbaine et les cantons de la zone rurale.

LES PLAGES DU LAC ARTIFICIEL DE SAINT-PARDOUX SONT OUVERTES AU PUBLIC

Dans son dernier numéro, la Lettre du Limousin (que publient les assemblées régionales du Limousin) donne une liste exhaustive des manifestations culturelles, des festivals, des spectacles, des concerts, des courses hippiques, des expositions, des stages artisanaux organisés en Haute-Vienne, dans la Creuse et en Corrèze en juillet et en août.

La Lettre du Limousin indique, en outre, au chapitre des loisirs, que les deux premières plages du lac de Saint-Pardoux en Haute-Vienne viennent d'être ouvertes au public. Il aura fallu sept années pour créer de toute pièce ce lac touristique de 300 hectares. Présignant sa conception du tourisme en Limousin, M. André Chandernagor, président (P.S.) du conseil régional, écrit en ouverture de la Lettre du Limousin : « Equiper, animer, promouvoir, ces trois maîtres mots inspirent et commandent la politique régionale du tourisme. Pour nous, le tourisme doit être avant tout communication, échanges, c'est-à-dire respect et confiance. Les vacances en Limousin ne sont pas seulement une pause et un séjour mais une rencontre, un dialogue, une halte bienveillante. Le touriste qui saura s'en souvenir n'y sera jamais étranger. »

La Lettre du Limousin, publication trimestrielle des assemblées régionales du Limousin, 41, boulevard Carnot, Limoges.

Publité

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

AVIS D'OUVERTURE DES PLIS

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (S.T.E.G.) a lancé un appel d'offres international le 25 mai 1978 pour la réalisation du programme d'équipement (1977-1981) suivant :

- Construction de 300 km de ligne H.T. ;
- Renforcement de 11 postes H.T./M.T. existants ;
- Création de 3 postes H.T./M.T. nouveaux.

Les entreprises consultées et intéressées par cet appel d'offres sont informées que l'ouverture des plis sera publique et aura lieu, le 2 août 1978 à 10 h 30, au bâtiment A du siège social de la Société, sis 38, rue Kemal-Ataturk - TUNIS.

Cet avis tient lieu de convocation pour tous les soumissionnaires intéressés qui doivent remettre leurs offres le 2 août 1978 avant 10 heures au plus tard.

Publité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Energie et des Industries Pétrochimiques

Société Nationale de l'Electricité et du Gaz

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'Appel d'Offres International est lancé pour la fourniture, montage et mise en service des équipements de stockage et de manutention ainsi que l'ameublement des ateliers et bureaux de l'usine de fabrication des compteurs d'El-Eulma, Wilaya de SETIF.

Les intéressés pourront retirer le dossier complet de l'appel d'offres contre remise de l'équivalent de 200 D.A., à partir du 31 juillet 1978, à l'une des adresses suivantes :

- EXPANTIAL, 148, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, FRANCE
- SONELGAZ (S.G. 3^e étage), 2, boulevard Salah-Bouakour, ALGER, ALGERIE

Les offres accompagnées des pièces réglementaires devront parvenir sous double enveloppe au plus tard le 15 septembre 1978, délai de rigueur, à l'adresse suivante : SONELGAZ, Direction du Transport du Gaz, 2, boulevard Salah-Bouakour, ALGER.

L'enveloppe extérieure devra obligatoirement porter la mention « Appel d'Offres Equipement de stockage de manutention et ameublement bureaux X.G/U.C. - NE PAS OUVRIR ».

TRANSPORTS

Tandis que les aiguilleurs du ciel reprennent le travail

Le ministre des transports discutera de la sécurité plutôt que des rémunérations avec les syndicats

Les contrôleurs aériens qui avaient commencé, le vendredi matin 28 juillet, une grève du zèle, ont repris le travail au rythme habituel le mercredi matin 2 août. La situation revient progressivement à la normale dans les aéroports français et étrangers. Des assemblées générales du personnel doivent maintenant décider, dans les centres de contrôle régionaux (C.C.R.), si le mouvement est suspendu sine die ou s'il reprendra le prochain week-end.

On confirme au ministère des transports que M. Joël Le Theule est toujours prêt à discuter avec tous ceux qui le voudront, dès lors que le travail aura repris et qu'il entend aborder avec ses interlocuteurs en priorité les questions de sécurité aérienne, ses problèmes de rémunérations lui paraissant, en revanche, « difficilement négociables ».

Pour M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile, les revendications des aiguilleurs du ciel « ne sont pas tout à fait raisonnables ». Au cours des huit dernières années, a-t-il indiqué, les effectifs ont plus que doublé en France alors que le nombre de mouvements d'avions n'a progressé que de 50 %. A son avis, « les conditions de travail qui tiennent compte des difficultés particulières aux périodes de pointe, ne menacent pas la sécurité des passagers ».

Irresponsabilité ?

La grève du zèle des aiguilleurs du ciel ne sera pas passée inaperçue. C'est le moins qu'on puisse en dire. Elle aura provoqué une belle pagaille dans les aéroports. Faute de contrôle, à l'exemple d'Ames, soudainement vertueuses, crier au scandale, prendra la défense des « petites gens » condamnés à différer leur départ en vacances de quelques heures ou de quelques jours par la volonté d'une poignée d'« irresponsables » ?

Certes, à l'expérience, une grève du zèle désorganise le trafic et pénalise davantage les passagers qu'une « vraie » grève. L'attente déçue est plus insupportable que l'espoir perdu. D'autant que, sans raison, certains contrôleurs aériens ont pris la liberté de retarder indéfiniment des vols, notamment au départ d'aéroports de province.

Somme toute, les choses seraient plus claires si le législateur accordait aux aiguilleurs du ciel le droit de grève. On voit mal, en effet, que la continuité du service public mise en avant par le gouvernement pour refuser cette revendication soit mieux assurée lorsque les contrôleurs aériens « plantent » à leur façon leur travail.

Quel intérêt les conducteurs du métro trouveraient-ils à arrêter le travail entre 1 heure et 5 heures du matin, les employés d'E.D.F. à couper le courant pendant la nuit, les aiguilleurs du ciel à croiser les bras au cœur de l'hiver. La grève na serait-elle donc « acceptable », qu'à condition de se faire la plus discrète possible ?

La seule question qui mérite d'être posée est de savoir si le fin justifie les moyens. Or, sur un bon nombre de points, notamment l'émotion de la sécurité aérienne, les revendications des aiguilleurs du ciel sont justifiées, même si, sous couvert de validités syndicales, joue une certaine surenchère.

Ces revendications, ils les avaient formulées il y a cinq ans au moment de la grande grève de l'hiver 1973. Sans succès. Fort de sa victoire, le gouvernement n'a pas jugé utile d'étudier le dossier, sachant que les syndicats, affaiblis et divisés par leur détail, n'étaient plus en mesure de relayer le têt.

La « priorité absolue » accordée aux services de la navigation aérienne dans le budget 1979 du ministère des transports et la volonté exprimée par M. Le Theule de discuter « d'abord des questions de sécurité » avec les syndicats prouvent que le colère des aiguilleurs du ciel n'est pas tout à fait irraisonnée.

JACQUES DE BARRIN.

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale Le « boom » de la construction provoque une flambée des prix des logements

La construction est actuellement le secteur le plus dynamique de l'économie allemande. Les entreprises de construction sont débordées, les offres d'emploi pour les ouvriers spécialisés dans le bâtiment se multiplient, et les prix grimpent très rapidement. Ce qui inquiète les autorités fédérales, c'est que ce boom ne se laisse pas développer des foyers d'inflation.

Le petit pavillon individuel est le type de construction qui remporte le plus grand succès. Les délais d'attente pour ce genre de réalisation peuvent dépasser un an selon les régions, indiquent les professionnels. Cela est particulièrement vrai pour les banlieues de grandes villes, comme Munich ou Hambourg.

Première conséquence : les prix grimpent. Pour cette année, l'association professionnelle de la branche s'attend à une hausse moyenne de 12 % au moins dans le secteur, alors que l'augmentation moyenne en R.F.A. de l'ensemble des prix de détail vient de tomber à un rythme annuel de 2,6 %.

Les offres d'emplois ont, d'autre part, enregistré une forte poussée après que 400 000 postes de travail aient été supprimés au cours des cinq dernières années. Curieusement, cependant, aucune amélioration notable n'a encore été constatée sur le marché du travail, les 27 000 chômeurs de la branche n'ayant pas les qualifications requises ou n'étant pas disposés à changer de lieu de résidence pour obtenir un emploi.

Ce « boom » de la construction a été, en grande partie, provoqué par l'Etat. Plus de 40 % des commandes enregistrées actuellement par cette industrie proviennent du secteur public, estime-t-on dans les meilleurs spécialistes. Le programme conjoncturel de 16 milliards de D.M., lancé par le gouvernement en février 1977 et portant principalement sur l'habitat, a largement contribué à cette reprise, dépassant même les effets escomptés.

La Bundesbank craint que cette expansion accélérée ne mette en cause les acquis de la stabilité. M. Olmar, président de l'Institut d'émission, a souligné, dans une interview à une agence de presse ouest-allemande, le danger que présentait la hausse des prix dans la construction pour le reste de l'économie en R.F.A. La situation est d'autant plus préoccupante, a-t-il ajouté, que la Bundesbank ne peut pas intervenir en développant une politique monétaire restrictive sans risquer de refroidir l'ensemble de l'économie. — (A.F.P.)

L'U.R.S.S. ACHÈTE 100 000 TONNES DE MAÏS AUX ÉTATS-UNIS

L'Union soviétique vient d'acheter 100 000 tonnes de maïs aux États-Unis, ce qui porte ses achats de céréales américaines, depuis le 30 septembre dernier, à 1,4 millions de tonnes, vient d'annoncer le département américain de l'Agriculture.

Aux termes de l'accord quinquennal soviéto-américain de 1975, l'U.R.S.S. doit demander l'autorisation du gouvernement américain quand elle se propose d'acheter plus de 8 millions de tonnes de céréales en une année.

En raison de la diminution de la récolte soviétique et de l'abondance des stocks américains, l'U.R.S.S. a été autorisée, cette année, à acheter 18 millions de tonnes de céréales aux États-Unis. — (A.F.P.)

150

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 1^{er} AOUT

Toujours très résistant

Une nouvelle vague de ventes bénéficiaires a déferlé mardi sur le marché de Paris. Mais pas plus que la veille, elle n'a cessé de être grossie de la cote...

Aléa, les pertes ont été relativement minimes et une bonne vingtaine de hausses ont encore été relevées...

LONDRES

Le marché reste bien digne de mercredi matin malgré la manque d'affaires. Progrès des industriels...

Table with columns: Valeurs, Clôture, Cours, etc.

NEW-YORK

Un peu plus irrégulier. Le marché américain est monté un peu plus irrégulièrement mardi...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

IMMOBILIAIRE B.T.P. - Pour les six premiers mois de l'année, le résultat bénéficiaire est ressorti à 11,30 millions de francs...

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Valeurs, Cours, etc. for various indices.

BOURSE DE PARIS - 1^{er} AOUT - COMPTANT

Large table of stock prices for Paris, organized by sector (e.g., 3%, 4%, 5%, etc.).

VALEURS

Large table of stock prices for various international markets and sectors.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market prices for various commodities and currencies.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices and other related data.

Vertical text on the left margin, possibly a sidebar or advertisement.

JACQUES DE BARR

Vertical text on the left margin.

Vertical text on the left margin.

Vertical text on the left margin.

